

RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
3, Rue de la Vierge
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
tel. 03 84 20 40 84

MAITRISE D'ŒUVRE

Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère
15 rue du Fahys
70 200 LURE
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF
26 place P.Rénet
70 000 VESOUL
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST
Pôle technologique de Nancy-Brabois
6 allée Pelletier Doisy
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

BET Electricité : ENEBAT SAS
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71



D.C.E.

C.C.T.P

LOT N°01

**DEMOLITIONS
GROS-OEUVRE- VRD
ABORDS**

Date du document: 22/05/2015

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

1 – GENERALITES

1.1 OBJET

1.1.1 Le présent descriptif traite de l'ensemble des travaux de DEMOLITION GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS, pour la restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à Haut du Them - Château Lambert (70440) pour le compte de la commune de Haut du Them - Château Lambert - 3, Rue de la Vierge à Haut du Them - Château Lambert - 70440

1.2 CONFORMITE AUX DOCUMENTS OFFICIELS

1.2.1 L'entrepreneur devra de part ses connaissances, suppléer à toute erreur ou omissions des plans, du CCTP et du cadre de bordereau de prix dont les indications n'ont pas de caractère limitatif
Il devra considérer comme prévu au marché et exécuter tous les travaux que les usages de sa profession indiquent comme nécessaires au parfait achèvement de ses ouvrages, dans les règles de l'art.

1.3 BASE DE CALCUL

1.3.1 Outre les prescriptions particulières contenues dans le présent descriptif, les calculs seront soumis aux Règles, Normes, DTU et prescriptions en vigueur à la date de remise des offres :

Aux DTU suivant :

- DTU 11.1 : Sondages des sols de fondation
- DTU 12 : Travaux de terrassements pour le bâtiment
- DTU 13.11 : Fondations superficielles
- DTU 13.12 : Règles pour le calcul des fondations superficielles
- DTU 13.3 : Dallages, conception, calcul et exécution
- DTU 20.1 : Ouvrages en maçonnerie de petits éléments – Parois et murs
- DTU 21 : Exécution des travaux en béton
- DTU 26.1 : Enduits aux mortiers de ciments, de chaux et de mélange de plâtre et chaux aérienne
- DTU 26.2 : Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- DTU 60.32 : Canalisations en polychlorure de vinyle non plastifié – Evacuation des eaux pluviales
- Aux règles TH de calcul de déperditions de base des bâtiments
 - Aux règles THK 97
 - Aux règles THG 91
 - Aux règles THD 91
- Aux règles NV 65 modifiées en 1998 (Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions)
- Règles N 84 – Action de la neige sur les constructions (NF P06.006)
- DTU – Règles FB (Méthodes de prévision par le calcul du comportement au feu des structures en béton)
- Règles de calcul BAEL 91 (Révisées 99) : Règles techniques de conception et de calcul des ouvrages et constructions en béton armé, suivant la méthode des états limites (Fascicule 61, titre 1°, section I du CCTG)

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

- Règles de calcul BPEL 91 : Règles techniques de conception et de calcul des ouvrages et constructions en béton précontraint selon les méthodes des états limites (Fascicule 62, titre 1°, section II du CCTG)
- Règles FB : Méthode de prévision par le calcul du comportement au feu des structures en béton
- Règles PS 69/92 – PS MI 89/92 (Révisées 92) : Règles de construction parasismiques, construction parasismique des maisons individuelles et des bâtiments assimilés, domaine d'application, conception, exécution.
- Aux bases de calcul des constructions pour ce qui concerne les charges d'exploitation des bâtiments et charges dues aux forces de pesanteur.
- Aux documents publiés par le CSTB
- Aux Certificats d'agrément et Avis Techniques du CSTB correspondant aux divers matériaux à mettre en œuvre pour le présent lot
- Aux Normes Françaises de l'association de normalisation (AFNOR) homologuées par Arrêté Ministériel en vigueur à la date de remise des offres applicables aux travaux de Démolitions - Gros-œuvre – VRD - Abords, accessoires et produits entrant dans la composition du présent marché
- Aux prescriptions techniques et administratives du REEF
- Aux Normes et Règlements acoustique
- A l'accessibilité des personnes handicapées à mobilité réduite aux établissements recevant du public
- Au Code de la Construction et de l'Habitation (Articles R123-1 à R 123-55) :
 - Construction des bâtiments
 - Sécurité et protection des immeubles / Sécurité et protection contre l'incendie
- Au Code de l'Environnement
- Au Code de la Santé Publique
- Au Code du Travail
- Au règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les ERP : Arrêté du 25 juin 1980 modifié et complété portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

1.3.2 Pièce à consulter

- Le P.G.C.S.P.S. : Les entreprises devront prendre connaissance du P.G.C.S.P.S., qui pourra être joint au présent dossier, établi par le coordonnateur S.P.S., et tenir compte, dans son offre, des recommandations et exigences inscrites dans le dit document.

1.4 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES

1.4.1 Provenance des Matériaux :

Avant l'exécution des travaux, l'entreprise adjudicataire devra indiquer à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre la provenance des matériaux et le nom des fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi données par ces derniers
Les différents échantillons de tous les matériaux seront remis à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre et soumis avant le commencement des travaux au contrôle des concepteurs

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

1.4.2 Matériaux :

La nature, la qualité des matériaux employés, leur mise en œuvre et l'exécution des ouvrages devront être conformes à la liste du Cahier des Clauses Techniques Générales (C.C.T.G.) applicables aux marchés publics de travaux.

Les prescriptions et les marques des matériaux sont données à titres indicatifs. Les entrepreneurs pourront utiliser des produits de marque différente dès lors que ceux-ci sont similaires et de qualité équivalente et qu'ils auront reçu le visa de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre après présentation des échantillons.

A défaut de documents techniques précisant les conditions, règles et prescriptions de mise en œuvre données par le fabricant.

Il est bien entendu que l'emploi des procédés ou matériaux non traditionnels ne peut être admis que sur présentation par l'entreprise de l'Avis Technique du CSTB et dans tous les cas où un accord des assurances de responsabilité biennale ou décennale est nécessaire, l'entrepreneur doit justifier cet accord

1.4.3 Contrôle et essais des matériaux :

Avant l'exécution des travaux, l'entreprise adjudicataire devra indiquer à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre la provenance des matériaux et le nom de ses fournisseurs avec les références et les garanties d'emploi données par ces derniers.

Les différents échantillons de tous les matériaux seront remis à l'Architecte et/ou au Maître d'œuvre et soumis avant le début des travaux au contrôle des différents intervenants dans l'équipe de maîtrise

Tous les essais, contrôle et études nécessités par les travaux ou demandés par l'Architecte et/ou le Maître d'œuvre ou le Maître d'ouvrage seront effectués par un organisme proposé par l'entreprise et agréé par l'Architecte et/ou le Maître d'œuvre, les frais en résultant étant à la charge de l'entreprise.

Les contrôles et essais suivants pourront être demandés par l'Architecte, le Maître d'œuvre et/ou le Maître d'Ouvrage, les frais en résultant étant à la charge de l'entreprise :

- Essais de résistance des ouvrages en béton armé
- Essais COPREC en ce qui concerne les canalisations
- Essais de résistance des matériaux mis en œuvre au titre du marché

1.4.4 Nettoyage du chantier :

L'attention de l'entreprise est particulièrement attirée sur les obligations concernant le nettoyage.

Elle devra laisser le chantier propre et libre de tous déchets et ce pendant et après l'exécution des travaux dont elle est chargée.

Les nettoyages en cours de travaux seront exécutés quotidiennement et les gravois et déchets seront évacués au fur et à mesure avec frais de décharge inclus.

L'entreprise est responsable du stockage et de l'évacuation de ses gravats, déchets et différents produits de démolition et/ou de conditionnement des matériaux

Elle est tenue de nettoyer et évacuer ses gravois et déchets provenant de ses travaux tant dans le Bâtiment qu'aux abords du Bâtiment.

Le stockage de déchets et décombres dans le Bâtiment et aux abords du Bâtiment est strictement interdit.

Il est formellement interdit de jeter les gravois par les ouvertures en façades, ils devront toujours être évacués soit par goulotte, soit en sacs ou par seaux.

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

L'entrepreneur est tenu de laisser les ouvrages qu'il a exécutés en un état tel que le corps d'état qui lui succède puisse exécuter son travail et ses prestations sans sujétions supplémentaires

En cas de défaillance, ceux ci seront ramassés sur l'ordre de l'Architecte, du Maître d'œuvre, de l'O.P.C ou du S.P.S aux frais des Entreprises intéressées.

Chaque entreprise à la charge du nettoyage, de la réparation et de la remise en état des installations qu'il a salies ou détériorées.

1.4.5 Plans d'Atelier et de Chantier (P.A.C.) :

L'entrepreneur du présent lot établira tous les calculs, plans d'exécution et plans d'atelier et de chantier nécessaires à la réalisation des ouvrages y compris plans de ferrailage pour les ouvrages en béton armé.

Les calculs seront conduits conformément aux règles classiques de la résistance des matériaux et aux normes et règlements en vigueur à la réalisation des ouvrages et en particulier aux règles BAEL 91 pour le béton armé et BPEL 91 pour le béton précontraint

Il devra soumettre les plans et calcul à l'agrément de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre ainsi que du Bureau de Contrôle dans un délai de 5 semaines suivant la réception de son Ordre de Service.

Ces plans devront respecter les dispositions des plans établis par l'Architecte et/ou le Maître d'œuvre, sauf accord de ces derniers sur des éventuelles variantes proposées.

Aucun ouvrage ne sera entrepris sans l'accord de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre ainsi que du Maître d'ouvrage

L'approbation des plans ne diminue en rien la responsabilité de l'entreprise

1.5 LIMITE DE PRESTATION – RESERVATIONS – PERCEMENTS – SCELLEMENTS

1.5.1 L'entrepreneur chargé du présent lot devra exécuter au titre de son marché toutes les réservations et percements demandés par les autre corps d'états à réserver dans les planchers et ossatures porteuses de la construction

Il devra demander à ce que les entreprises lui communique des pans de réservation comportant les trous, percements, trémies, etc... à prévoir dans les parties porteuses de la construction, tant en dimensions qu'en implantation.

Il devra prendre toutes les dispositions nécessaires et utiles pour que l'exécution de ces travaux soit assurée sans dommage pour la construction.

Lorsque des scellements sont destinés à fixer des éléments recevant des efforts spéciaux, la dimension des réservations sera prévue d'un commun accord entre l'entreprise de gros-oeuvre et l'entreprise du corps d'état intéressé.

1.6 FRAIS LIES AU PLAN GENERAL DE COORDINATION DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE - INSTALLATION DE CHANTIER

1.6.1 Dans les prix unitaires, l'Entreprise devra prévoir un plan d'installation de chantier à fournir au Coordonnateur SPS ainsi que toutes les prestations énumérées ci-après et demandées par le Coordonnateur SPS :

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

Clôture de 2,00 m de Ht. :

- Clôture en panneaux treillis soudé de 2,00 m de Ht. (Choix soumis pour approbation au Coordonnateur SPS)
- Installation et entretien pendant la durée des travaux
- Déplacement éventuel à la demande
- Dépose en fin de chantier

Localisation :

Clôture en périphérie du chantier y compris retours latéraux contre propriétés mitoyennes selon prescriptions et instructions du Coordonnateur SPS

Panneau de chantier :

- Fourniture et pose d'un panneau de chantier Réglementaire d'affichage du Permis de Construire avec toutes les indications nécessaires et utiles selon Réglementation en vigueur
- Mise en place dès l'ouverture du chantier et entretien pendant toute la durée du chantier.
- Emplacement à définir suivant plan d'installation de chantier

Localisation :

Pour l'ensemble du chantier

Bureau de chantier :

- Location d'une cellule "Bureau simple" compris tables et chaises
- Eclairage et prise de courant
- Chauffage par convecteurs électriques
- Installation d'un téléphone
- Mise en place d'un tableau d'affichage
- Dépose en fin de chantier
- Mise en place dès l'ouverture du chantier et entretien pendant toute la durée du chantier.
- Emplacement à définir suivant plan d'installation de chantier

Localisation :

Pour l'ensemble du chantier

Sanitaire de chantier :

- Location d'une cellule "Sanitaire" compris raccordements en eau potable et sur réseau eaux usées ou Wc du type "Chimique"
- Eclairage et prise de courant
- Chauffage par convecteurs électriques
- Production d'Eau Chaude Sanitaire par chauffe-eau électrique
- Dépose en fin de chantier
- Mise en place dès l'ouverture du chantier et entretien pendant toute la durée du chantier.
- Emplacement à définir suivant plan d'installation de chantier

Localisation :

Pour l'ensemble du chantier

Branchement provisoire en Electricité :

- Fourniture, pose et entretien d'une armoire électrique raccordée sur le réseau EdF
- Coordination avec le concessionnaire électricité
- L'installation à prévoir sera de puissance suffisante, pour :

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

- L'alimentation du Bureau de Chantier et du Sanitaire de Chantier
- L'alimentation en chantier du Bâtiment
- L'alimentation éventuelle de la Grue dans le cas d'utilisation de ce moyen de levage
- L'entreprise d'électricité fera les installations de chantier à l'intérieur du Bâtiment

Localisation :

Pour l'ensemble du chantier

Branchement provisoire en Eau Potable :

- Le compteur sera posé par le concessionnaire
- Mise en place d'un té de piquage après compteur
- Alimentation des points nécessaires en Eau (Nombre et implantation à voir en fonction des recommandations du Coordonnateur SPS)
- Compris robinets de puisage avec raccords au nez

Localisation :

Pour l'ensemble du chantier

Les dépenses et frais annexes :

Hors mis les sujétions prévues au Cahier des Clauses Techniques Particulières, l'Entrepreneur devra les sujétions suivantes :

- La location éventuelle des chantiers pour le dépôt, la préparation des matériaux ainsi que le stockage de ceux-ci.
- Les dépenses afférentes aux clôtures de chantier, le gardiennage, l'éclairage, le nettoyage des abords autant de fois qu'il sera nécessaire.
- Toutes les protections éventuelles d'habitations existantes voisines, les clôtures réglementairement éclairées, les trottoirs provisoires ainsi que les clôtures en limite de propriété.
- Les échafaudages et agrès nécessaires à l'exécution des travaux de son corps d'état. Ceux des autres corps d'état à monter pour les travaux spécifiques sont à la charge de l'Entrepreneur chargé du Lot concerné.
- Toutefois, l'Entrepreneur chargé du présent Lot devra le libre accès à ses échafaudages aux autres corps d'état pendant la durée des travaux

La gestion du compte prorata

- Gestion de l'ensemble des dépenses liées au fonctionnement et aux consommations en :
 - Electricité
 - Téléphone et Fax
 - Eau Potable
- Contrats d'entretien des sanitaires, vestiaire, réfectoire, bureau de chantier, etc... y compris produits consommables : Papier de toilette serviettes, etc...

Le repliement des installations en fin de chantier

- L'Entreprise aura à sa charge le repliement des installations de chantier ainsi que la remise en état des lieux qui auront été occupé par le chantier.
- Nettoyage du chantier et de ses abords pendant toute la durée des travaux ou du chantier avec nettoyage général des abords avant livraison du ou des Bâtiments au Maître d'Ouvrage.
- Remise en état de toutes les zones de quelque manière que ce soit pour la réalisation du chantier.
- Le repliement se fera sur ordre de l'Architecte et/ou du Maître d'oeuvre.

**SARL BECIF – 26, Place Pierre Rénet – 70000 Vesoul - Tel : 03.84.76.50.81 – Fax : 03.84.68.04.58
Courriel : becif.jeanjacques.polien@orange.fr**

1.7 EXECUTION DES TRAVAUX

1.7.1 Obligations de l'entrepreneur

L'entrepreneur titulaire du présent lot est tenu de s'assurer du parfait achèvement de ses ouvrages, sachant que le présent CCTP n'est en rien limitatif et ne déroger d'aucune manière aux règles de l'art.

L'entrepreneur est de part sa qualification, apte à palier à tous défauts d'énonciation. De ce fait, il ne pourra prétendre à aucun règlement en plus-value, ni se dérober devant l'obligation de conformité et du respect des réglementations en vigueur régissant les travaux de sa spécialité. Par ailleurs, si préalablement ou en cours d'exécution, des modifications d'ordre secondaire (Travaux accessoires et annexes) inhérentes à tout chantier s'avèrent nécessaires, l'entreprise ne saurait, de ce fait, demander un quelconque supplément

L'entrepreneur devra établir ses quantités en fonction du CCTP, les quantités portées dans le cadre de bordereau de prix sont fournies à titre indicatif pour renseignements sur la consistance du projet, celles-ci n'ayant aucune valeur contractuelle. Dans le cas où celles portées dans le cadre de bordereau de prix sont utilisées, elles sont réputées avoir été vérifiées par l'entreprise et ne pourront plus être contestées. Avant toute commande de matériel, l'entrepreneur est tenu de vérifier obligatoirement les cotes disponibles pour l'emplacement du matériel, ainsi que l'adéquation de ces caractéristiques aux configurations définitives des installations

1.7.2 Reconnaissance des lieux :

Font partie des travaux de reconnaissance des lieux :

L'Entrepreneur du présent Lot devra avoir effectué sur place toutes les reconnaissances nécessaires, avoir apprécié toutes les difficultés qu'il pourrait rencontrer du fait de la configuration du terrain, de ses servitudes, de sa composition, etc...

1.7.3 Démolition :

Font partie des travaux de démolition :

- Toutes les protections nécessaires
- La reconnaissance du bâtiment avant la remise des offres et avec le Maître d'Oeuvre lors d'une première réunion de chantier pour faire le point sur les prestations à exécuter et pour confirmer les ouvrages à démolir et à conserver.
- L'ensemble des démolitions par moyens manuels ou mécaniques (Par traction, poussée, boulet, etc...)
- La mise en place d'étais, de semelles et tous travaux nécessaires à la bonne tenue des murs conservés
- L'enlèvement à la Décharge Publique des gravois de déblais compris chargement et frais de décharge.
- Toutes précautions seront prises au droit des éléments et murs conservés :
 - Démolitions soignées pour les descellements, arrachements et désolidarisations de charpente et autres éléments.
- Toutes sujétions de protections si nécessaires au droit des éléments et murs conservés.
- Tous feux strictement interdits sur le site.
- Enlèvement au fur et à mesure de tous les gravois provenant des démolitions ainsi que de tous détritrus.
- Le nettoyage du chantier en fin des démolitions

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

1.7.4 Implantation – Piquetage :

Font partie des travaux d'implantation et de piquetage :

L'implantation, le piquetage du Bâtiment ainsi que la vérification après exécution seront effectués par l'Entrepreneur, la prestation faisant partie intégrante du présent Lot.

Avant tout commencement, il doit prendre contact avec les services intéressés pour se faire définir l'alignement sur place.

Il est tenu d'engager à ses frais un géomètre pour l'implantation générale du bâtiment.

L'implantation sera matérialisée par chaises implantées au dehors de l'emprise du Bâtiment et porteront les encoches et marques nécessaires à la détermination du contour des constructions.

Le niveau + ou - 000 sera matérialisé sur le terrain par un trait gravé sur des témoins fixés et stables.

1.7.5 Trait de niveau :

L'entrepreneur du présent lot est tenu de tracer dans chaque pièce, local et à chaque niveau sous sa responsabilité, les repères d'alignement et de niveau à 1,00 m au-dessus des sols finis intérieurs

Il devra en outre le trait de niveau à 1,00 m au-dessus des sols finis intérieurs dans toutes les parties du ou des bâtiments et ce pour la durée du chantier. Celui-ci devra être visible dans tous les locaux. Un repère sera peint à un endroit défini sur une partie non enduite.

1.7.6 Terrassements :

Font partie des travaux de terrassements :

Aucun travail de terrassement ne pourra être commencé sans ordre écrit de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre

Font partie des travaux de terrassement :

- Le décapage et la mise en dépôt de la terre végétale
- Les fouilles en excavation pour plateformes
- Les remblaiements et régallages divers
- L'évacuation des terres excédentaires

Les travaux de terrassement comprennent dans tous les cas :

- Le dressement des fonds de fouilles
- Le dressement des parois de fouilles
- Les étaitements et blindages
- Les épuisements divers des eaux de ruissellement
- Le rassemblement éventuel des eaux de source dans puisards
- L'épuisement et le détournement éventuel des eaux de sources

1.7.7 Fondations :

Font partie des travaux de fondations :

- Les piquetages nécessaires à l'exécution de chacun des ouvrages de fondations superficielles complémentaires aux piquetages de base.
- Les fouilles en terrain de toute nature à l'emplacement des ouvrages de fondations compris dressement des fonds et des parois, protections entre les eaux de ruissellement, épuisements, drainages et installations d'évacuation d'eaux, précautions contre le gel, mise en remblai et régallage des terres sur le chantier.
- L'exécution des ouvrages de fondations superficielles en béton armé ou non ou en

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

maçonnerie jusqu'aux niveaux prescrits dans le détail des ouvrages.

1.7.8 Maçonnerie :

Font partie des travaux de maçonnerie :

- La fourniture et la pose de tous les matériaux définis au détail des ouvrages.
- La confection des mortiers et bétons nécessaires à la mise en oeuvre de ces matériaux.
- La protection des maçonneries en cours de constructions contre les ébranlements dus au dépôt des matériaux, chocs, engins, etc...
- La protection des maçonneries contre les intempéries excessives (chaleur, sécheresse, froid, pluie).
- Les dispositions appropriées pour la liaison des maçonneries en particulier celles de natures différentes.
- Les dispositions appropriées pour reprise après interruption d'un travail de maçonnerie.

1.7.9 Réservations :

Font partie des travaux de réservations :

- L'Entreprise du présent Lot doit les réservations nécessaires à tous les autres Corps d'Etats et intervenants sur le chantier dans l'exécution du présent projet.
- Ces réservations, feuillures, engravures, etc... sont à réaliser dans les ouvrages de structure et remplissages, objet du présent marché.
- L'Entreprise est réputée avoir inclus toutes sujétions de renforts, chevêtres, linteaux, chaînages, etc... pour la réalisation et l'exécution de toutes ces réservations.
- Pendant la période de préparation, elle se chargera d'obtenir de tous les autres Corps d'Etats et de tous les intervenants sur le présent projet, les réservations qui leur sont nécessaires.
- Ces réservations seront reportées sur les plans de coffrages et d'exécution des différents ouvrages de structure.
- Ces plans feront l'objet d'une approbation des Entreprises ou des intervenants des Corps d'Etats concernés.

1.7.10 Calfeutremments et rebouchages :

Font partie des travaux de calfeutremments et de rebouchages :

- Toutes les réservations à la demande des autres Corps d'Etats, intervenants, concessionnaires, etc...sont à la charge du Titulaire du présent Lot, aussi bien dans les parois verticales que dans les ouvrages horizontaux.
- Sont dues entre autres, au coulage des planchers, les incidences résultant de l'existence des conduits en tubes PVC ou en tubes métalliques destinés aux alimentations en Electricité, Eau, PTT, etc...
- L'Entreprise réalisera tous les rebouchements et calfeutremments conformément aux Normes en vigueur et en respectant les objectifs réglementaires, Sécurité Incendie, Stabilité au Feu, Etanchéité, Acoustique, etc...
- Rebouchements exécutés dans les Règles de l'Art avec finitions selon nécessités d'ité les ouvrages environnants.

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

1.7.11 Bétons :

Les catégories des bétons se classent comme suit :

Béton type 1

Béton de propreté + remplissage des trous

- Dosage minimal de ciment : 200 Kgs/M3 de béton mis en place à sec et de 300 Kgs si le béton est mis en place dans l'eau
- Ciment CEM I (CPA 35), CEM II / A ou B, CEM III / A, B ou C (CHF ou CLK) en partie enterrée
- La résistance à la compression à 28 jours est de 12 MPa minimale

Béton type 2

Béton de remplissage (Gros béton de fondation – remplissage)

- Dosage minimal de ciment : 250 Kgs/M3 de béton mis en place à sec et de 350 Kgs si le béton est mis en place dans l'eau
- Classe de ciment : 42.5 ou supérieure CEM I (CPA 35), CEM II / A ou B (CPJ), CEM III / A, B ou C (CHF ou CLK)
- La résistance à la compression à 28 jours est de 16 MPa minimale

Béton type 3

Béton ordinaire : Béton banché courant

- Dosage minimal de ciment : 300 Kgs/M3 de béton mis en place et de 400 Kgs si le béton est mis en place dans l'eau
- Classe de ciment : 42.5 ou supérieure CEM I (CPA 35), CEM II / A ou B (CPJ), CEM III / A, B ou C (CHF ou CLK) en partie enterrée
- La résistance à la compression à 28 jours est de 21 MPa minimale

Béton type 4

Béton pour ossature courante

- Dosage minimal de ciment : 350 Kgs/M3
- Classe de ciment : 42.5 ou supérieure CEM I (CPA 35), CEM II / A ou B (CPJ), CEM III / A, B ou C (CHF ou CLK) en partie enterrée
- La résistance à la compression à 28 jours est de 25 MPa minimale
- Traitement hydrofuge de l'ensemble des voiles extérieurs (Parement sans autre finition)

La mise en œuvre des bétons sera interrompue lorsque la température sera de -2°C et de plus 40°C.

1.7.12 Bétons d'usine prêts à l'emploi :

Ces bétons ne peuvent être utilisés qu'après accord de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre. Ils seront soumis aux mêmes conditions de quantité et de préparation des matériaux de fabrication et de transport que les bétons fabriqués sur le chantier.

L'usine de fabrication doit être titulaire du label NF-BPE et figurer sur la liste des usines agréées

Pour chaque livraison, le fabricant établit et certifie un bordereau de livraison, précisant :

- L'usine productrice
- Le chantier destinataire
- La nature et le dosage des constituants

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

- La résistance et les valeurs des autres caractéristiques demandées
- Le poids des matériaux et matières utilisés dans la gâchée
- L'heure de la coulée du béton dans le camion
- L'heure limite d'utilisation

Les bordereaux de livraison seront tenus en permanence à la disposition de l'Architecte et/ou du Maître d'œuvre

Les bétons sont à caractéristiques normalisées (BPS ex BCN) et seront choisis dans la liste suivante : C16/20 – C20/25 – C25/30 – C30/37 – C35/45 – C40/50.

Les bétons seront conformes à la norme NF EN 206-1

Les caractères complémentaires éventuels seront définis au descriptif

1.7.13 Coffrages :

Tous les boisages, banchages, trapponnages et coffrages seront réalisés selon les règles de sécurité avec tous supports, étaielements et calages disposés de telle sorte que les parements en contact avec le béton ne subissent aucune déformation au cours de la coulée du béton ou du serrage. Le décoffrage s'effectuera après un délai suffisant pour permettre au béton de supporter sans détérioration toutes contraintes ultérieures, momentanées ou définitives

Eventuellement, l'étaielement indispensable sera mis en place, soit pendant l'achèvement de la prise du béton, soit à cause des surcharges qui pourraient être imposées à l'ouvrage au cours de l'achèvement des travaux

A l'occasion des ces coffrages, seront réservés tous les trous, niches, feuillures, rainures, etc... et seront posés tous les tampons, douilles, fourreaux, etc... nécessaires pour les divers équipements et réseaux pour les corps d'états secondaires

Les qualités des coffrages résultent des aspects exigés pour les parements des bétons. La destination de ces parements dans les ouvrages conditionne leurs aspects qui seront, au devis, détaillés par les dénominations suivantes :

ASPECT A (Pour béton non visible)

- Coffrages correspondants aux parements cachés ou destinés à être enduits. Il est obtenu généralement avec des coffrages réalisés en planches de sapin, brutes de sciage. Il nécessite le bouchage des trous de boulons ou de serre-joints, un renformis sur tout manque de matière et l'abattage des balèbres. Pour les parements d'ouvrage qui reçoivent un enduit, les côtes des plans, au fini, seront déduites en conséquence.

ASPECT B (Pour béton brut (Non visible), peint ou enduit)

Surfaces lisses avec trous et défauts ragrésés

Coffrages courants lissés, verticaux, horizontaux ou inclinés, parfaitement plans et d'aplomb.

Les liaisons entre les panneaux seront étanches et ne laisseront pas s'échapper la laitance lors du serrage et de la vibration.

Le recouplement des balèbres et le rebouchage des manques de matière seront à exécuter proprement. Les tolérances dimensionnelles sont celles du DTU.

ASPECT C (Pour béton brut de décoffrage ou lasuré)

- C'est celui qui correspond à un parement parfaitement net, destiné à rester brut de décoffrage et sans enduit, ayant les mêmes qualités de planimétrie que ci avant et permettant l'application éventuelle de peintures ou de lasures sans ragréage. Il est obtenu avec des coffrages soit tôleés, soit revêtu de contreplaqués ou de panneaux

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

spéciaux. Il nécessite la mise au point soignées des conditions de réalisation (Dosage des béton, fabrication des bétons et mise en œuvre et vibration des béton) afin de diminuer au maximum les bullages contre les parois du coffrage

De même, les joints appareillés, soit entre panneaux de coffrage, soit aux reprises du bétonnage, doivent être très étudiés. Toutes les balèvres disgracieuses devront faire l'objet d'un ponçage les rendant imperceptible

1.7.14 Aciers :

Les aciers utilisés doivent correspondre aux spécifications des normes NF A 35.015 à NF A 35.022

Les barres ou fils à haute adhérence et les treillis soudés doivent être agréés par la «Commission Interministérielle d'Homologation et de Contrôle des Armatures pour Béton Armé». L'entreprise devra fournir un certificat de provenance des aciers.

Au moment de la mise en œuvre des bétons dans les coffrages, les armatures doivent être sans plaques de rouille, ni calaminées, non adhérentes et ne doivent pas comporter de trace de terre, ni de graisse.

Les armatures doivent être mises en place conformément aux plans. Elles seront bien calées et arrimées entre elles afin de ne subir aucun déplacement ni déformation lors de la mise en œuvre des bétons.

La nature des cales et leur positionnement dans le béton doivent être compatible avec le bon comportement ultérieur de l'ouvrage, notamment en ce qui concerne la protection des armatures contre la corrosion et la résistance au feu.

Pour les armatures en attente, toutes les dispositions devront être prises pour assurer la sécurité du personnel.

1.7.15 Voirie :

Font partie des travaux de voirie :

- Le nettoyage des plates formes des voiries, circulations, etc...
- Le reprofilage des couches de forme des voiries et circulations
- La fourniture et la mise en œuvre des matériaux pour constitution des fondations des chaussées
- La fourniture et mise en œuvre des couches de réglage avec matériaux concassés 0/31,5 mm sous les chaussées
- La fourniture et la pose des bordures, contre bordures, bordurettes, caniveaux, etc...
- La fourniture et mise en œuvre des couches de roulement : Bicouche, grave bitume, enrobé, sous chaussées et voiries

1.7.16 Assainissement :

Font partie des travaux d'assainissement :

- Les fouilles en tranchées
- Le lit de pose et enrobage au sable et/ou gravelette
- La fourniture et pose de canalisation en fonte, en PVC CR8 et béton armé, série 135A pour les réseaux Eaux Pluviales et Eaux Usées
- La réalisation des ouvrages de visites, grilles et regards pieds de chute, boîtes de branchement sur réseaux Eaux Usées
- La fourniture et la mise en œuvre de matériaux en concassés en remblaiement des fouilles
- Les essais de réception
- L'inspection télévisée des différents réseaux :

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

- Une inspection par caméra des canalisations sera réalisée après le remblaiement et le compactage des tranchées
- Une deuxième inspection par caméra sera réalisée avant la mise en service de la production de la cuisine afin d'en réaliser la réception et de voir si des déchets n'ont pas été introduits dans les canalisations.
- Le ou les plans de recollement
- Les réfections de chaussée

1.7.17 Réseau Eau Potable :

Font partie des travaux pour la création de réseaux Eau Potable :

- Les fouilles en tranchées
- Le lit de pose et enrobage des conduites au sable et/ou gravelette
- La fourniture et mise en œuvre des conduites en Fonte et/ou en Pehd
- La réalisation des ouvrages et/ou regard pour compteur d'eau
- La fourniture et la mise en œuvre de matériaux en concassés en remblaiement des fouilles
- Les essais de réception
- Le ou les plans de recollement
- Les réfections de chaussée

1.7.18 Réseau France Télécom :

Font partie des travaux pour la création de réseaux France Télécom :

- Les fouilles en tranchées
- Le lit de pose et enrobage des fourreaux au sable et/ou gravelette
- La fourniture et mise en œuvre des fourreaux, grillages avertisseurs, etc...
- La réalisation des ouvrages, chambres ou regards de tirage
- La fourniture et la mise en œuvre de matériaux en concassés en remblaiement des fouilles
- Les essais de réception
- Le ou les plans de recollement
- Les réfections de chaussée

1.7.19 Réseau Electrique :

Font partie des travaux pour la création de réseaux Electriques :

- Les fouilles en tranchées
- Le lit de pose et enrobage des fourreaux au sable et/ou gravelette
- La fourniture et mise en œuvre des fourreaux, grillages avertisseurs, etc...
- La réalisation des ouvrages, chambres ou regards de tirage
- La fourniture et la mise en œuvre de matériaux en concassés en remblaiement des fouilles
- Les essais de réception
- Le ou les plans de recollement
- Les réfections de chaussée

1.7.20 Protection des ouvrages :

L'Entrepreneur sera responsable de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour assurer leur protection d'une manière efficace et durable

**Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère à
Haut du Them - Château Lambert - 70440
Lot N°01 DEMOLITIONS – GROS-ŒUVRE – VRD - ABORDS**

1.7.21 Signalisation du chantier :

L'entrepreneur devra prendre toutes les mesures d'ordre et de sûreté propres à prévenir tout accident, et en particulier assurera la signalisation diurne et nocturne du chantier.

L'entrepreneur sera entièrement responsable des accidents et/ou dommages causés aux tiers ou à son personnel, par l'inobservation des mesures de sécurité.

1.8 CONTROLE INTERNE DES ENTREPRISES

En début de chantier, l'Entrepreneur donnera le nom de la personne chargée d'assurer le contrôle des matériaux et de leur mise en oeuvre.

Le contrôle interne auquel sont assujetties les Entreprises doit être réalisé à différents niveaux :

- Au niveau des fournitures, quel que soit leur degré de finition, l'Entrepreneur s'assurera que les produits commandés et livrés sont conformes aux Normes et aux spécifications complémentaires éventuelles du marché.
- Au niveau du stockage, l'Entrepreneur s'assurera que celles de ses fournitures qui sont sensibles aux agressions des agents atmosphériques ou aux déformations mécaniques sont convenablement protégées.
- Au niveau de l'interférence entre corps d'états, l'Entrepreneur vérifiera, tant au niveau de la conception que de l'exécution, que les ouvrages à réaliser ou exécutés par d'autres corps d'états permettent une bonne réalisation de ses propres prestations.
- Au niveau de la fabrication et de la mise en oeuvre, le responsable des contrôles internes de l'Entreprise vérifiera que la réalisation est faite conformément aux DTU ou Règles de l'Art.
- Au niveau des essais, l'Entrepreneur réalisera les vérifications ou essais imposés par le DTU et les Règles Professionnelles et les essais particuliers exigés par les pièces écrites.
- L'Entrepreneur tiendra à la disposition du Bureau de Contrôle :
 - La liste des vérifications envisagées par l'entreprise pour s'assurer de la bonne exécution des ouvrages
 - La formalisation de ces vérifications, permettant de s'assurer qu'elles sont effectuées de manière satisfaisantes

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

1 INSTALLATION

1.1 INSTALLATION DE CHANTIER

- 1.1 1 ■ Installation de chantier selon PGC, instructions du Coordonnateur SPS et législation en vigueur.

► **Localisation :**

Pour l'ensemble.....Du Chantier

2 DEMOLITIONS

2.1 DEMOLITIONS INTERIEURES

Sauf stipulations contraires, l'ensemble des travaux comprendra :

- Découpes soignées au droit des ouvrages ou maçonneries conservés
- Etalements selon nécessités
- Sortie des gravois, toutes manutentions et transport éventuel à la brouette
- Descente, sortie, chargement sur camion, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"
- Raccords et calfeutrements par mortier de ciment taloché au droit des ouvrages et maçonneries conservés
- Toutes sujétions de protection au droit des ouvrages conservés
- Toutes sujétions d'échafaudages, installation, repliement, etc... selon les Normes de Sécurité en vigueur au moment de la réalisation des travaux, balisage, signalisation diurne, nocturne, frais d'occupation de voirie, empli de camion grue sur la voie publique avec balisage et signalisation réglementaire, etc...

Nota :

- Nettoyage en fin des démolitions

- 2.1 1 ■ Démolition de carrelage existant en sol y compris chape de pose et dalle en béton

Prestation comprenant

- Manuellement à l'engin pneumatique (Compresseur)
- Fragmentation pour enlèvement y compris chape de pose
- Coupes et/ou sectionnement des armatures et démolition de forme en béton existante
- Descente, sortie, chargement sur camion, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"
- Epaisseur selon existant

► **Localisation :**

.Niveau RdCHallPour l'ensemble

- 2.1 2 ■ Démolition de dalle existante pour suppression

Prestation comprenant :

- Réalisation manuellement à l'engin pneumatique
- Démolition des remplissages entre poutres bois
- Tronçonnages des poutres bois, compris extraction et descellement des gros murs
- Comblement des poches et/ou des trous de pannes en béton coffré
- Descente, sortie, chargement sur camion, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

- Epaisseur selon existant

Nota :

- Un réseau de chauffage étant déjà en place en sous-face des dalles à démolir, l'entreprise devra prendre toutes dispositions de protections lors des travaux de démolitions et de réfection de ces dalles pour ne pas endommager les deux canalisations de chauffage existantes conservées.

► **Localisation :**

Bâtiment existant.....Niveau RdCHall - Dégagement

2.1 3 ■ Démolition de cheminée imposante "Intérieure" pour suppression

Réalisation :

- Manuellement par engins pneumatiques
- Démolition d'encorbellement, console, âtre, conduit, piedroits, habillages divers, etc...
- Bouchement des âtres et/ou foyer par agglomérés de 10 cm d'ép. hourdés au mortier de ciment compris toutes sujétions de liaisons sur ouvrages existants par bourrage de mortier "Gras"
- Toutes sujétions de rebouchages dans murs existants conservés par mortier et/ou béton coffré
- Descente, sortie, chargement sur camion, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"
- Réfection des parties de murs endommagées au mortier bâtard taloché fin ou frisé fin

► **Localisation :**

.Niveau RdCLogement 1 "PMR"Pour l'ensemble

2.1 4 ■ Démolition complète de planchers existants pour suppression

Prestation comprenant :

- Réalisation manuellement à l'engin pneumatique
- Enlèvement des plafonds plâtre sur lattis bois et/ou des faux-plafonds compris suspentes, réseaux d'ossatures ou lattis bois dans les cas de plafonds plâtrés
- Enlèvement des parquets en lames de sapin
- Coupes des solives bois compris enlèvement complet au droit des points de scellement et rebouchages des poches en béton coffré
- Descente, chargement et évacuation des gravois à la Déchetterie avec frais de Déchetterie inclus

► **Localisation :**

Niveau 1^{er} EtageLogement 3Pour l'ensemble.....- Plancher bas du logement pour les deux travées d'extrémité (La travée centrale est conservée en plancher bois)

Niveau ComblesLogement 4Pour l'ensemble.....- Plancher bas du logement pour les deux travées d'extrémité (La travée centrale est conservée en plancher bois)

2.1 5 ■ Démolition complète pour suppression d'escaliers intérieurs y compris paliers intermédiaires et garde-corps

Réalisation :

- Manuellement à l'engin pneumatique
- Compris toutes sujétions de dépose, enlèvement, tronçonnages, etc...
- Toutes sujétions de rebouchages de poches et/ou trous dans murs existants conservés par béton coffré
- Descente, sortie, chargement sur camion, transport et évacuation en "Décharge Classé selon Règlementation en vigueur"
- Réfection des parties de murs existants conservés et endommagées au mortier bâtard taloché fin ou frisé fin

- Escaliers à deux volées y compris paliers intermédiaires et gardes-corps

► **Localisation :**

.Niveau RdCDégagementPour l'ensemble
Niveau 1^{er} EtageCage d'escalierPour l'ensemble

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

3 TERRASSEMENTS

3.1 DECAPAGE

- 3.1 1 ■ Décapage de revêtements de surface existants pour suppression
Réalisation :
- Pour revêtements de surface existants tel que bicouche, enrobé, etc...
 - Découpes soignées au droit des revêtements de surface existants conservés
 - Par engins mécaniques de puissance appropriée.
 - Chargement direct sur camion et évacuation aux Décharges Publiques avec frais de Décharge inclus

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Cour intérieure

3.2 TERRASSEMENT EN PLEINE MASSE

- 3.2 1 ■ Terrassement en pleine masse
Réalisation :
- A l'engins mécaniques dans terrain de toute nature
 - Compris enlèvement de petits ouvrages en maçonneries ou pierre existants, menus ouvrages, vestiges de fondations, etc...
 - L'Entreprise assure à ses frais, l'épuisement des eaux de ruissellement dues aux précipitations y compris celles provenant des sources éventuelles ou nappes phréatiques avec tous relevages nécessaires.
 - Pour les fonds de forme généraux, tous les éléments rencontrés à fond de fouille et susceptible de constituer des points durs (Roches, vestiges de fondations, etc...) doivent être enlevés.
 - Les fonds de forme seront parfaitement dressés, ne présenteront ni jarrets, ni irrégularités, seront nivelés et compactés à refus au rouleau lourd ou par engins appropriés.
 - Découpes soignées au droit des revêtements de surface existants
 - Surlargeurs nécessaires à l'exécution des fondations
 - Stockage et mise en dépôt des terres de terrassement à proximité pour réemploi ou évacuation ultérieure

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Parking

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

3.3 REPRISE DES TERRES

3.3 1 ■ Reprise des terres de terrassement pour évacuation

Réalisation :

- Par engins mécaniques de puissance appropriée
- Chargement sur camion et évacuation à la Déchetterie avec frais de Déchetterie inclus

► Localisation :

Façade Ouest.....Côté Rue.....Parking

4 MACONNERIE

4.1 MACONNERIE D'AGGLOMERES

Maçonnerie d'agglomérés creux

Description du Matériau :

- Agglomérés de gravier de carrière, de résistance Classe B 60, conformes à la Norme NF P 14-301 et portant la mention "Marque NF"

Pose et mise en oeuvre :

- Mise en place des agglomérés hourdés au mortier de ciment, dosé à 350 Kgs de ciment/M3, compris rejointoiements nécessaires.
- Toutes arases nécessaires à la mise à niveau des différents ouvrages.
- Toutes façons de feuillures nécessaires à la pose des différents ouvrages.
- Emploi d'agglomérés spéciaux avec façon de poteaux incorporés en périphérie des ouvertures, angles rentrants et/ou saillants, raidisseurs intermédiaires, etc...
- Raidisseurs d'angles, intermédiaires en béton du type C25/30, implantation, nombre et ratio d'armatures au Ml selon étude à la charge du présent Lot
- Toutes les parties de maçonnerie qui devront rester apparentes seront rejointoyées et appareillées avec soin aux deux faces pour l'ensemble des joints verticaux et horizontaux.
- Les trous de serre-joints devront être rebouchés à pleine épaisseur au mortier de ciment.

Particularité :

- Les éléments en tableaux des ouvertures devront être obligatoirement des éléments droits (Bloc d'angle) avec façon de réservation pour création de chaînages et/ou poteaux verticaux avec armatures selon étude à la charge du présent Lot
- Les trumeaux de largeur inférieure à 0,80 m devront comporter un raidisseur en béton-armé

- #### 4.1 1
- Epaisseur : 0,20 m
 - Pour bouchement au droit d'ouvertures existantes
 - Compris bourrage de mortier de ciment en périphérie pour liaisons et scellements au droit des linteaux et des jambages

► Localisation :

.Niveau RdCLogement 1 "PMR".....Chambre
Logement 2 "Séniors"Chambre

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

4.2 TRAVAUX SUR EXISTANT

Modification de passages dans murs existants conservés

Prestation comprenant :

- Etaisement de mur existant par profilés métalliques et/ou bois "Traversant" compris étaisements
- Démolition de maçonneries existante compris toutes sujétions d'étaisements nécessaires.
- Sortie, chargement et évacuation des pierres à la Déchetterie avec frais de Déchetterie inclus
- Linteau en Béton-Armé dosé à 350 Kgs de ciment/M3, de largeur selon celle des murs existants et de section selon étude béton (Minimum de 50 cm de largeur x 20 cm de Ht.) compris coffrages et armatures
- Piedroits et/ou jambages en Béton-Armé dosé à 350 Kgs de ciment/M3, de largeur selon celle des murs existants compris façons de feuillures et d'ébrasements intérieurs selon nécessités, coffrages et armatures selon étude béton
- Sommier selon nécessités et/ou besoins en Béton-Armé dosé à 350 Kgs de ciment/M3 de largeur selon celle des murs existants compris coffrages et armatures selon étude béton
- Reprises de maçonneries pour raccords sur linteaux et jambages.
- Raccord de dallage taloché fin au droit du passage créer
- Raccords d'enduit taloché au deux faces de l'ouverture modifié

- 4.2 1
- Dimensions :
 - Passage existant : 0,70 m x 2,00 m de Ht. environ
 - Passage modifié : 1,00 m x 2,10 cm de Ht. au minimum
 - Epaisseur du mur : 60 cm en moyenne

► Localisation :

.Niveau RdCLogement 1 "PMR".....Circulation
Logement 2 "Séniors"Circulation

- 4.2 2
- Dimensions :
 - Passage existant : 1,52 m x 1,99 m de Ht. environ
 - Passage modifié : 1,52 m x 2,10 cm de Ht. au minimum
 - Epaisseur du mur : 51 cm en moyenne

► Localisation :

Niveau ComblesLogement 4Pour l'ensemble

Percement d'ouverture

Prestation comprenant :

- Etaisement de mur existant par profilés métalliques et/ou bois "Traversant" compris étaisements
- Démolition de maçonneries existante compris toutes sujétions d'étaisements nécessaires.
- Sortie, chargement et évacuation des pierres à la Déchetterie avec frais de Déchetterie inclus
- Linteaux en Béton-Armé dosé à 350 Kgs de ciment/M3, de largeur selon celle des murs existants et de section minimale de 50 cm de largeur x 20 cm de Ht.) compris coffrages et armatures
- Piedroits et/ou jambages en Béton-Armé dosé à 350 Kgs de ciment/M3, de largeur selon celle des murs existants compris coffrages et armatures
- Sommier selon nécessités et/ou besoins en Béton-Armé dosé à 350 Kgs de ciment/M3 de largeur selon celle des murs existants compris coffrages et armatures
- Reprises de maçonneries pour raccords sur linteaux et jambages.
- Façon de coffrage et arase en béton coffré en partie basse des percements compris finition "Taloché"
- Raccords d'enduit taloché au deux faces de l'ouverture créer

- 4.2 3
- Dimensions : 1,00 m x 1,00 cm de Ht.
 - Epaisseur du mur : 50 cm à 60 cm en moyenne

► Localisation :

Niveau ComblesCombles techniquesPour l'ensemble.....- Dans les deux murs de refends pour accès aux parties latérales

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

- 4.2 4 ■ Bouchement de larmiers existants au droit des caves
Prestation comprenant :
- Dépose des larmiers bois existants compris chargement et évacuation en Déchetterie avec frais de Déchetterie inclus
 - Arase horizontales en béton coffré
 - Bouchement réalisé par maçonnerie en agglomérés de 20 cm compris liaisons par mortier de ciment sur encadrements existants
 - Côté "Extérieur", enduit ciment taloché fin su maçonnerie compris enduit étanche du type Trapcofuge ou techniquement équivalent
 - Compris toutes sujétions de fermeture, raccordements étanches, etc...
 - *Dimensions moyennes : 1 000 mm x 600 mm de Ht.*
- **Localisation :**
..Niveau Sous-Sol.....Cave 1.....Pour l'ensemble
Dégagement.....Pour l'ensemble

- 4.2 5 ■ Création de ventilations pour les caves
Prestation comprenant :
- Percement de murs existants par démolition de maçonneries existantes de pierres, pose de fourreaux scellés en PVC en Ø 250 mm, reprise de pierres en périphérie du fourreau scellé, reprise d'enduit ciment en périphérie du fourreau scellé, etc...
 - Compris grilles extérieures et intérieures en PVC de couleur (Coloris au choix de l'Architecte pour les grilles extérieures), équipées de grillage pare-insectes
 - *Diamètre de 250 mm*
- **Localisation :**
Façade "Arrière".....Côté Jardin

4.3 DIVERS

- 4.3 1 ■ Seuil de baies
Description du Matériau :
- En béton hydrofugé, moulé et coffré aux deux faces
 - Façon de rejingot.
 - Façon de glaçis régulier en pente, finition par lissage au ciment et bouchardage de surface (Rouleau)
 - Rive arrondie au fer (1/4 de rond)
 - Calfeutremments des appuis et des menuiseries
 - Etanchéité parfaite
 - Calages et réglages parfaits avec les finitions et traitements extérieurs.
 - Y compris toutes sujétions pour armatures et chaînages.
 - Cornière intérieure selon besoins et/ou nécessités, de section appropriée en acier galvanisé.
- Particularité :
- Réalisation en accord avec le Bureau de Contrôle et le Titulaire du Lot "Menuiseries Extérieures"
 - Compris armatures à raison de 5 Kgs de H.A./ML
 - Compris démolitions selon besoins et/ou nécessités des seuils existants refaits
- **Localisation :**
..Niveau Sous-Sol.....Dégagement.....Pour l'ensemble
..Niveau RdC.....Hall.....Pour l'ensemble

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

5 BETON-ARME

5.1 OUVRAGES COMPOSES

Ouvrages composés

Description du Matériau :

- En béton de gravillons du type C 25/30 composé de gravillons, sable et dosage en ciment suivant les prescriptions ci-après.

- Coffrages du type "Lisses", ragréages et ponçages proscrits.

- Armatures H.A., ADX, TOR et T.S. selon étude à la charge du présent Lot

Pose et mise en oeuvre :

- Béton mis en oeuvre vibré et pervibré dans les strictes limites autorisées pour obtenir une compacité maximum.

- Coffrages étanches pour éviter toute perte de laitance.

- Armatures mises en oeuvre au droit des coffrages par l'intermédiaire de cales d'écartement.

- 5.1 1 ■ - Chaînages horizontaux en béton du type C25/30
- En parties horizontales sur maçonneries existantes
- Compris :
- Toutes sujétions de calfeutrements et d'étanchéité
- Continuité du chaînage au droit des refends existants par percements de ceux-ci et scellement des aciers
- Empochements aux extrémités dans les murs "Pignon" par démolition de maçonneries existantes de pierres, encastrement des chaînages en béton et réfection en béton coffré
- Scellements ponctuels comprenant percement des maçonneries de pierre existantes, aspiration, nettoyage et scellements chimiques de fers HA et/ou TOR de diamètres selon instructions du BET Structures

► **Localisation :**

Bâtiment rénovéCouverturePour l'ensemble.

- 5.1 2 ■ - Chaînages rampants en béton du type C25/30
- En parties rampantes sur maçonneries existantes
- Compris :
- Toutes sujétions de calfeutrements et d'étanchéité
- Scellements ponctuels comprenant percement des maçonneries de pierre existantes, aspiration, nettoyage et scellements chimiques de fers HA et/ou TOR de diamètres selon instructions du BET Structures

► **Localisation :**

Bâtiment rénovéCouverturePour l'ensemble.

- 5.1 3 ■ - Remplissage entre chevrons au droit des parties rampantes et/ou horizontales
- Compris toutes sujétions de calfeutrements et d'étanchéité.
- En béton du type C25/30

► **Localisation :**

Bâtiment rénovéCouverturePour l'ensemble.

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

- 6.2 2 - Plancher en réhabilitation à l'intérieur de bâtiment existant
- Epaisseur selon portées, entr'axes des murs et surcharges à prendre en compte (13 + 6)
- Arase supérieure de la table de compression parfaitement de niveau
- Finition de surface : Taloché fin pour pose de revêtements de sols souples collés
- Compris empochements dans murs existants pour mise en place des poutrelles

► **Localisation :**

Niveau 1^{er} EtageLogement 3Pour l'ensemble.....- Plancher bas du logement pour les deux travées d'extrémité (La travée centrale est conservée en plancher bois)
Niveau ComblesLogement 4Pour l'ensemble.....- Plancher bas du logement pour les deux travées d'extrémité (La travée centrale est conservée en plancher bois)

7 FINITIONS EXTERIEURES

7.1 TRAVAUX SUR FACADES EXISTANTES

7.1 1 ■ Echafaudage

Prestation comprenant :

- Chargement, transport, amenée à pied d'oeuvre, déchargement, installation, stabilisation des pieds de façade par madiers ou autres pièces de bois, etc...
- Echafaudages pour réalisation des travaux en éléments modulaires à emboîtement à double rangée de poteaux tubulaires y compris planchers de travail en planches de 41 mm d'ép., garde-corps, jeux d'échelles et plinthes, conformes aux Normes en vigueur
- Compris toutes sujétions d'installation, repliement, etc... selon les Normes de Sécurité en vigueur au moment de la réalisation des travaux, balisage, signalisation diurne, nocturne, frais d'occupation de voirie, etc...

► **Localisation :**

FaçadesFaçade Est.....Côté Jardin
Façade Nord.....Côté Jardin
Façade Ouest.....Côté Rue
Façade SudCôté Remise

7.1 2 ■ Piochage d'enduits existants sur façades et/ou murs existants conservés

Prestation comprenant :

- Piochage de tout enduit existant avec mise à nu et à "Vif" des pierres existantes
- Réalisation manuellement à l'engin pneumatique y compris enlèvement au préalable de toute végétation, objet métallique, etc... et dégarnissage des joints
- Chargement et évacuation des gravats à la Déchetterie avec frais de Déchetterie inclus
- Protection de tous les ouvrages contigus (Fenêtres, portes, etc...)
- Compris lavage au jet d'eau Haute Pression des pierres des murs existants
- Nettoyage de l'ensemble et des abords après travaux.

► **Localisation :**

FaçadesFaçade Est.....Côté Jardin
Façade Nord.....Côté Jardin
Façade Ouest.....Côté Rue
Façade SudCôté Remise

7.1 3 ■ Enduit sur façades existantes conservées

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

Description du Matériau :

- Enduit "Traditionnel" à la chaux et au sable pour 1 couche d'accrochage, 1 corps d'enduit dressé et taloché et une couche de finition taloché fin

- Coloris des teintes des enduits au choix du Maître d'Oeuvre.

Pose et mise en oeuvre :

- Protection de tous les ouvrages et parties contigües par pose, débâchage, remaniage et repliement de bâches en polyéthylène.

- Tous travaux préparatoires

- Grillage de renfort en acier galvanisé, trame tissée ou toile de verre entre les matériaux de natures différentes compris fixations et recouvrements.

- Humidification des supports

- Mise en oeuvre des enduits selon les Règles de l'Art et DTU 26.1

- Façon d'angles et cueillies

- Profilés de départ en parties basses

- Nettoyage de l'ensemble des abords, ouvrages en pierre, etc... après les travaux d'enduit.

- *Du type "Traditionnel" à la chaux et au sable pour un dégrossi ou passe d'enduit pour redressement des parois existantes, un gobetis d'accrochage, un corps d'enduit dressé et taloché et une couche de finition taloché finement*

- *Teintes au choix du Maître d'Oeuvre*

- *Changements de teintes ou de finitions suivant Plans ou demandes du Maître d'Oeuvre.*

- *Classement MERUC : M5, E4, R4, U5, C1*

► Localisation :

Façades	Façade Est.....	Côté Jardin
	Façade Nord.....	Côté Jardin
	Façade Ouest.....	Côté Rue
	Façade Sud	Côté Remise

7.1 4 ■ Lavage sur éléments en pierre existants conservés y compris réfection selon besoins et/ou nécessités

Prestation comprenant :

- Lavage au jet d'eau Haute Pression avec produit détergent compris brossage manuel selon besoins et/ou nécessités

- Piochage et réfection des joints entre les éléments en pierre selon besoins et/ou nécessités

- Dépose de tout élément non conservé (Gonds de volet, éléments métalliques, etc...) et rebouchage des trous au mortier "Ciment-pierre"

- Application d'un produit hydrofuge sur l'ensemble des éléments en pierre

- Etc...

- *Pour encadrement en périphérie des ouvertures extérieures, pierres en angles, pierres en façades, corniches, bandeaux, tablettes et/ou couvertes en pierres sur mur, etc...*

► Localisation :

Façades	Façade Est.....	Côté Jardin
	Façade Nord.....	Côté Jardin
	Façade Ouest.....	Côté Rue
	Façade Sud	Côté Remise

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

8 ASSAINISSEMENTS

8.1 TERRASSEMENT EN TRANCHEES

Fouilles en tranchées

Réalisation :

- Au droit des revêtements de surface existants conservés (Principalement sous voirie), découpes des revêtements de surface existants à la disqueuse thermique
- Terrassements ou fouilles en tranchées dans terrains de toute nature réalisées par engins mécaniques compris régularisation du fond et des parois avec toutes sujétions d'implantation, traçages, de blindages, étaisements, épaissements, etc... chargement des déblais sur camion et évacuation aux Décharges Publiques.
- Profondeurs des tranchées selon besoins, nécessités, fils d'eau, garde au gel, réseaux existants, etc...
- Compris surlargeurs pour ouvrages rencontrés, détournements, regards, etc...
- Mise sur berges des déblais compris reprise pour remblaiement final des tranchées, chargement des excédents sur camion avec évacuation aux Décharges Publiques.
- Semelles en béton si nécessaires dans les zones de terrain instable
- Enrobage des canalisations en gros béton sous les voiries lorsque la génératrice supérieure des réseaux sera à une cote inférieure à 90 cm du sol fini.
- Enrobage et pose des canalisations sur lit de sable de hauteur réglementaire.
- Remblai des fouilles en tout-venant de carrière compacté.
- Etablissement des plans de recollement

- 8.1 1 - Pour 1 Réseau
- Soit pour réseau Eaux Pluviales, soit pour réseau Eaux Usées/Eaux Vannes

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux EU/EV.....Pour l'ensemble

8.2 RESEAUX EAUX VANNES ET EAUX USEES

Canalisations en PVC

Description du Matériau :

- Tubes extrudés en PVC Compact, Série "Assainissement"
- Grillage avertisseur en partie haute de la canalisation, de teinte conventionnelle.

Pose et mise en oeuvre :

- Pose dans tranchées ci-dessus
- Pose et enrobage des canalisations sur lit de sable avec réglages et façons de pente.
- Compris fixations, coupes, façons de joints, collage et tous accessoires (Coudes, tés, culottes, tampons de dégorgement, tés de visite, etc...)
- Raccordements sur regards par percement de ceux-ci et joints étanches au mortier gras lissé.
- Raccordements sur réseaux intérieurs débouchant en façade par manchons de diamètres appropriés.
- Compris visite caméra des réseaux et essais d'étanchéité à l'air par cabinet spécialisé

- 8.2 1 - Diamètre : 160 mm

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux EU/EV.....Pour l'ensemble

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

Regard avec tampon en Fonte

Description du Matériau :

- Du type "Préfabriqué" en éléments du commerce ou du type "Coulé" sur place en béton de gravillons, composés de :

- Parois en béton
- Radier de fond en béton lissé
- Cunette en béton lissé
- Chape lissée avec gorge arrondie
- Cadre et tampon en Fonte Ductile, Classe C 125.

Pose et mise en oeuvre :

- Compris terrassements complémentaires si nécessaires
- Au droit des circulations et des voiries, finitions périphériques par remblai en 0/31,5 compacté, au nu des sols extérieurs.

Particularité :

- L'ensemble des regards au droit des réseaux EU/EV seront du type "Siphonné" pour éviter toute remontée d'odeur.
- Profondeur minimale des regards de 0,60 m ou selon besoins, nécessités, fils d'eau, réseaux existants, etc...

- 8.2 2 - *Regards sur réseaux Eaux Usées et Eaux Vannes*
- *Dimensions : 60 cm x 60 cm*
- *Profondeur selon fils d'eaux créés, besoins, nécessités, etc...*

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux EU/EV.....Pour l'ensemble

- 8.2 3 ■ Traversée pour passage de réseaux au droit des murs existants

Prestation comprenant :

- Démolition de maçonnerie de pierre sur toute la largeur des murs existants
- Pose de fourreaux scellés en PVC d'un diamètre supérieur aux canalisations traversant les murs
- Reprise de maçonneries de pierre en périphérie du fourreau ci-dessus scellé
- Chargement et évacuation des pierres excédentaires
- *Pour réseau EU/EV*

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux EU/EV.....Pour l'ensemble

- 8.2 4 ■ Fourniture, pose et installation complète d'un ensemble de prétraitement des effluents par une fosse toutes eaux

Description du Matériau :

- Fosse toutes eaux étanche en polyéthylène Haute Densité avec préfiltre "Performance" indicateur de colmatage amovible et intégré dans fosse avec filet filtrant
- Réhausses nécessaires et fermeture par tampons en Fonte de classe B125
- Ventilation en canalisation PVC avec remontée aérienne compris toutes pièces de raccordement, fixations, grille anti-insectes en partie haute et toutes sujétions

Pose et mise en oeuvre :

- Compris terrassement et évacuation des terres excédentaires après remblaiement
- Pose sur lit de sable de 15 cm d'ép. en fond de fouille
- Remblaiement avec les terres de bonnes qualités, provenant des terrassements
- Raccordements des canalisations par garnitures élastomères
- Remblaiement au pourtour des raccordements en sablon
- Fourniture et pose des réhausses
- Création du système de ventilation aérienne
- Compris toutes sujétions de transport, amenée sur le site, déchargement, pose, essais, remplissage, etc...
- Installation et mise en service suivant les prescriptions du fabricant
- Installation selon Règlementation en vigueur

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

- Réalisation de l'ensemble de traitement des eaux usées conformément à la Réglementation en vigueur et notamment au DTU 64.1 - NFP 16-602 et aux dispositions de la DDASS et du Service des Eaux

- Capacité de traitement : 6 000 Litres
- Type Fosse Epurbloc des Ets Sotralentz ou équivalent

► Localisation :

Réseaux.....Réseaux EU/EV.....Pour l'ensemble

- 8.2 5 ■ Fourniture, pose et installation complète d'un "Préfiltre" entre fosse toutes eaux et lit filtrant drainé à flux vertical
- Description du Matériau :
- Cube monobloc étanche en polyéthylène Haute Densité avec entrée haute (IN), départ de Ventilation Haute (VH) et dispositif de sortie haute (OUT) avec orifice de décompression et tampons de visite pouvant être réhaussés par réhausses du type REHC
 - 7 Filets intérieurs filtrants "Performance" amovibles et imputrescibles
 - Réhausses nécessaires et fermeture par tampons en Fonte de classe B125
 - Ventilation en canalisation PVC avec remontée aérienne compris toutes pièces de raccordement, fixations, grille anti-insectes en partie haute et toutes sujétions
- Pose et mise en oeuvre :
- Compris terrassement et évacuation des terres excédentaires après remblaiement
 - Pose sur lit de sable de 15 cm d'ép. en fond de fouille
 - Remblaiement avec les terres de bonnes qualités, provenant des terrassements
 - Raccordements des canalisations par garnitures élastomères
 - Remblaiement au pourtour des raccordements en sablon
 - Fourniture et pose des réhausses
 - Création du système de ventilation aérienne
 - Compris toutes sujétions de transport, amenée sur le site, déchargement, pose, essais, remplissage, etc...
 - Installation et mise en service suivant les prescriptions du fabricant
 - Installation selon Réglementation en vigueur
 - Réalisation de l'ensemble de traitement des eaux usées conformément à la Réglementation en vigueur et notamment au DTU 64.1 - NFP 16-602 et aux dispositions de la DDASS et du Service des Eaux
- Capacité de traitement : 1 000 Litres
 - Type Préfiltre SL-FD 500 des Ets Sotralentz ou équivalent

► Localisation :

Réseaux.....Réseaux EU/EV.....Pour l'ensemble

- 8.2 6 ■ Lit filtrant drainé à flux vertical
- Description du Matériau :
- Géomembrane sur fond et parois verticales
 - Tuyaux de drainage annelés en Ø 100 mm
 - Gravier lavés de 20/40 sur les 15 premiers centimètres
 - Géotextile de recouvrement
 - Sable siliceux 0/4 sur 70 cm de Ht.
 - Tuyaux d'épandage en Ø 100 mm et graviers lavés 20/40 sur 20 cm de Ht. sur sable ci-dessus
 - Mise en place d'un géotextile
 - Terre végétale de recouvrement sur 20 cm d'épaisseur
 - Regard de répartition en PVC, ajustable en hauteur
 - Regard de collecte en PVC ajustable en hauteur
 - Regard de bouclage en PVC, ajustable en hauteur
- Pose et mise en oeuvre :
- Décapage du terrasin existant compris stockage des terres à proximité pour reprise ultérieure
 - Terrassement en pleine masse pour création du lit filtrant sur une hauteur moyenne de 1,25 m compris stockage des terres à proximité pour reprise ultérieure
 - En fin de travaux, reprise de terre végétale pour régalage sur 20 cm de Ht. sur lit filtrant drainé, chargement et évacuation à la Déchetterie des terres excédentaires compris frais de Déchetterie inclus
 - Mise en place de la géomembrane sur le fond et les parois verticales
 - Mise en place des premiers tuyaux de drainage en Ø 100 mm, fentes et/ou orifices vers le bas compris enrobage dans graviers lavés 20/40 sur 15 cm de Ht.

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

- Mise en place sur 70 cm de Ht. du sable siliceux 0/4
- Mise en place du deuxième lit de tuyau d'épandage en Ø 100 mm dans graviers lavés 20/40 sur 20 cm de Ht.
- Mise en place d'un géotextile avant remise en place de la terre végétale
- Mise en place de 20 cm de terre végétale
- Toutes sujétions de réalisation , création, etc...
- Installation et mise en service
- Installation selon Règlementation en vigueur
- Réalisation de l'ensemble de traitement des eaux usées conformément à la Règlementation en vigueur et notamment au DTU 64.1 - NFP 16-602 et aux dispositions de la DDASS et du Service des Eaux
- Surface approximative de 10,50 m²
- Dimensions moyennes : 3,50 m de longueur x 3,00 m de large x 1,25 m de Ht. en moyenne
- Compris :
 - Géomembrane sur fond et parois verticales
 - Tuyaux d'épandage en Ø 100 mm avec fentes de 5 mm au minimum ou ouvertures en Ø 10 mm
 - Graviers lavés de 20/40
 - Géotextile de recouvrement
 - Sable siliceux 0/4
 - Regard de répartition en PVC, ajustable en hauteur
 - Regard de collecte en PVC ajustable en hauteur
 - Regard de bouclage en PVC, ajustable en hauteur

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux EU/EV.....Pour l'ensemble

9 BRANCHEMENTS

9.1 TERRASSEMENT EN TRANCHEES

Terrassement en tranchée

Réalisation :

- Au droit des revêtements de surface existants conservés (Principalement sous voirie), découpes des revêtements de surface existants à la disqueuse thermique
- Fouilles en tranchées dans terrain de toute nature réalisées par engins mécaniques compris régularisation du fond et des parois avec toutes sujétions d'implantation, traçages, de blindages, étayages, épaissements, etc... chargement des déblais sur camion et évacuation aux Décharges Publiques.
- Profondeurs des tranchées selon besoins, nécessités, garde au gel, fils d'eau, réseaux existants, etc...
- Compris surlargeurs pour ouvrages rencontrés, détournements, regards, etc...
- Chargement et évacuation des terres de terrassement.
- Semelles en béton si nécessaires dans les zones de terrain instable
- Enrobage des fourreaux en gros béton sous les voiries et chaussées lorsque la génératrice supérieure des réseaux sera à une cote inférieure à 90 cm du sol fini.
- Enrobage et pose des fourreaux sur lit de sable de hauteur réglementaire.
- Remblai des fouilles en tout-venant de carrière compacté.
- Etablissement des plans de recollement

- 9.1 1 - Pour 2 Réseaux : ERDF et France-Télécom
- Profondeur minimum de tranchée : 0,70 m
- Largeur selon Règlementation et écartements entre réseaux

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux ERDF et F.T.....Pour l'ensemble

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

9.2 RESEAU ELECTRIQUE

Fourreaux rigide du type "Ininflammable"

Description du Matériau :

- Fourreaux du type "Ininflammable" avec manchons de raccordements selon besoins et/ou nécessités
- Avec fils de tirage
- Compris grillage avertisseur de couleur conventionnelle (Rouge) déroulé au-dessus des fourreaux.

Pose et mise en oeuvre :

- Pose et enrobage sur lit de sable de hauteur réglementaire

9.2 1 - Diamètre : 160 mm

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux ERDF et F.T.....Pour l'ensemble

9.2 2 ■ Socle sous coffret électrique

Prestation comprenant :

- Découpes soignées du revêtement de surface existant de la voirie
- Terrassement en trou compris chargement et évacuation des terres et/ou matériaux de remblais sur camion avec évacuation en Déchetterie avec frais de Déchetterie inclus
- Création du socle par béton dosé à 350 Kgs de ciment/M3, coulé en pleine fouille compris armatures et finition de surface plane et talochée finement (Niveau d'arase à se faire confirmer par l'électricien)
- Remblaiement périphérie après pose du coffret et réfection du revêtement de surface en périphérie du coffret dito les existants

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux ERDF et F.T.....Pour l'ensemble

9.2 3 ■ Traversée pour passage de réseaux au droit des murs existants

Prestation comprenant :

- Démolition de maçonnerie de pierre sur toute la largeur des murs existants
- Pose de fourreaux scellés en PVC d'un diamètre supérieur aux canalisations traversant les murs
- Reprise de maçonneries de pierre en périphérie du fourreau ci-dessus scellé
- Chargement et évacuation des pierres excédentaires
- Pour réseaux ErDF et France-Télécom

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux ERDF et F.T.....Pour l'ensemble

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

9.3 RESEAU FRANCE-TELECOM

Fourreaux du type "Lisse" en PVC rigide

Description du Matériau :

- Du type "Lisse" en PVC "Gris" Rigide, en barres de 6 ml avec manchons de raccordement, fils de tirage et bouchons aux extrémités libres et/ou aux attentes
- Compris grillage avertisseur de couleur conventionnelle (Vert), déroulé au-dessus des fourreaux.
- Compris pose de coudes 90° aux remontées verticales

Pose et mise en oeuvre :

- Pose dans tranchée extérieure compris raccordement par manchons rigides sur fourreaux en attente en sortie de bâtiment
- Compris raccordement par manchons rigides sur fourreaux en attente en sortie de bâtiment
- Toutes sujétions de raccordements sur regard ou coffret en attente en limite de parcelle

9.3 1 - Diamètre : 42/45 mm

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux ERDF et F.T.....Pour l'ensemble

Chambre de tirage en béton "Préfabriqué"

Description du Matériau :

- Du type "Préfabriqué"
- Compris radier, joues et piedroits en béton.
- Cadre et dalles hautes de fermeture et/ou tampons en Fonte Hydraulique de Classe minimale C250

Pose et mise en oeuvre :

- Pose en tranchée compris terrassements complémentaires si nécessaires.
- Réglages et calages par gros béton y compris assise
- Toutes sujétions de pénétrations et de départs des fourreaux avec étanchéité par patin béton ou mortier gras lissé.

9.3 2 - Type : L1T

► **Localisation :**

Réseaux.....Réseaux ERDF et F.T.....Pour l'ensemble

10 AMENAGEMENTS DE SURFACE

10.1 REMBLAI

10.1 1 ■ Remblai en matériau en 0/60

Description du Matériau :

- En matériaux concassé de granulométrie de 0/60

Pose et mMise en oeuvre :

- Compactage des fonds de forme à refus par engins mécaniques ou au rouleau lourd vibrant
- Chargement, transport, déchargement
- Etendage, régalage et réglages
- Y compris toutes sujétions éventuelles de purges
- Compactages soignés et énergiques à refus par engins appropriés par couches successives de 30 cm d'ép. au maximum

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Parking

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

10.2 REVETEMENT DE SURFACE

- 10.2 1 ■ Fourniture et mise en place d'une membrane géotextile en feutre non tissé, type Bidim U34 ou équivalent, de masse unitaire minimale de 270 gr/m², en un seul lé sur les plateformes inférieures ou égales à 5.00 ml, sinon avec un recouvrement minimal de 0.50 ml entre lés.

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre, coupes, découpes, nappage, etc...

Préparation et nivellement du fond de forme, réglage au profil, cylindrage et compactage avant la mise en place de géotextile

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Parking

- 10.2 2 ■ Couche de fondation en TVC de 0/60 sur 30 cm d'ép.

Description du Matériau :

- En matériaux concassé calcaire de granulométrie de 0/60 (Matériaux rocheux d Classe GTR "R2, R4 et R6" comme du concassé calcaire)

Pose et mise en oeuvre :

- Chargement, transport, déchargement

- Etendage, régalage et réglages

- Y compris toutes sujétions éventuelles de purges

- Compactages soignés et énergiques à refus par engins appropriés par couches successives de 30 cm d'ép. au maximum

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Parking

- 10.2 3 ■ Couche de forme en 0/31,5 sur 20 cm d'ép.

Description du Matériau :

- En matériaux concassé calcaire de granulométrie de 0/31,5 (Matériaux rocheux d Classe GTR "R2, R4 et R6" comme du concassé calcaire)

Pose et mise en oeuvre :

- Chargement, transport, déchargement

- Etendage, régalage et réglages

- Y compris toutes sujétions éventuelles de purges

- Compactages soignés et énergiques à refus par engins appropriés

- Finition et mise en oeuvre ou réglage manuel en surface pour recevoir le revêtement de finition.

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Parking

- 10.2 4 ■ Reprofilage de remblais existants pour mise à la pente par 0/31,5 entre 0 et 20 cm d'ép.

Prestation comprenant :

- Apport de matériaux concassé de granulométrie de 0/31,5

Pose et mise en oeuvre :

- Chargement, transport, déchargement

- Etendage, régalage et réglages

- Y compris toutes sujétions éventuelles de purges

- Compactages soignés et énergiques à refus par engins appropriés

- Finition et mise en oeuvre ou réglage manuel en surface pour recevoir le revêtement de finition.

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Cour intérieure
Parking

- 10.2 5 ■ Revêtement du type "Enduit superficiel bicouche"

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

Description du Matériau :

- Revêtement enduit superficiel bicouche, à l'emulsion de bitume, 69% à raison d'au minimum de 5,000 Kgs/M² d'émulsion et de 18 Litres de gravillons/M²

Pose et mise en oeuvre :

- Compris toutes sujétions de transport, amenée sur le site, déchargement, manutention, mise en place, étandage, régalage, réglages, etc...

- Compactages soignés et énergiques à refus au rouleau "Lisse"

- Toutes sujétions de protection au droit des bordures, pieds de murs, etc...

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Cour intérieure
Parking

10.3 OUVRAGES DIVERS

10.3 1 ■ Rampes d'accessibilité

Prestation comprenant :

- Décapage et/ou terrassement en pleine masse pour implantation et création des ouvrages

- Terrassement en rigoles pour création de bûches de mise en hors gel des ouvrages

- Terrassement en rigoles pour semelles de fondations sous murets latéraux et/ou périphériques de retenue des ouvrages

- Reprise, chargement et évacuation des terres

- Gros béton de remplissage sous semelles de fondation

- Béton du type C25/30, coulé en pleine fouille pour semelles et bûches de fondations compris armatures (Section minimale de 40 cm x 30 cm de Ht. selon informations du BET Structures)

- Murets latéraux de retenue des ouvrages du type éléments préfabriqué en "L" de hauteur, section et épaisseur adéquate en fonction des ouvrages à réaliser

- Remblaiement en tout-venant compacté en 0/31,5 compris géotextile au préalable

- Rampes réalisées par forme en béton balayé du type C25/30 sur une épaisseur minimale de 13 cm compris armatures du type TS

- En rive libre de rampe, chasse roue de section réglementaire en béton coffré avec arêtes vives passées au fer au 1/4 de rond

- Compris toutes sujétions d'impantation, traçage, terrassement, réalisation, etc...

- A réaliser conformément aux instruction de l'Architecte et du BET Structures

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Pied de Façade

10.3 2 ■ Paliers au droit de rampes d'accessibilité

Prestation comprenant :

- Décapage et/ou terrassement en pleine masse pour implantation et création des ouvrages

- Terrassement en rigoles pour création de bûches de mise en hors gel des ouvrages

- Terrassement en rigoles pour semelles de fondations sous murets latéraux et/ou périphériques de retenue des ouvrages

- Reprise, chargement et évacuation des terres

- Gros béton de remplissage sous semelles de fondation

- Béton du type C25/30, coulé en pleine fouille pour semelles et bûches de fondations compris armatures (Section minimale de 40 cm x 30 cm de Ht. selon informations du BET Structures)

- Murets latéraux de retenue des ouvrages du type éléments préfabriqué en "L" de hauteur, section et épaisseur adéquate en fonction des ouvrages à réaliser

- Remblaiement en tout-venant compacté en 0/31,5 compris géotextile au préalable

- Paliers réalisés par forme en béton balayé du type C25/30 sur une épaisseur minimale de 13 cm compris armatures du type TS

- Selon besoins/et/ou nécessités, chasse roue de section réglementaire en béton coffré avec arêtes vives passées au fer au 1/4 de rond

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

- Compris toutes sujétions d'impantation, traçage, terrassement, réalisation, etc...
- A réaliser conformément aux instruction de l'Architecte et du BET Structures

Nota :

- Compris dépose et évacuation des emmarchements existants

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Pied de Façade

10.3 3 ■ Emmarchements extérieurs

Prestation comprenant :

- Décapage et/ou terrassement en pleine masse pour implantation et création des ouvrages
- Terrassement en rigoles pour création de bêches de mise en hors gel des ouvrages
- Terrassement en rigoles pour semelles de fondations sous murets latéraux et/ou périphériques de retenue des ouvrages
- Reprise, chargement et évacuation des terres
- Gros béton de remplissage sous semelles de fondation
- Béton du type C25/30, coulé en pleine fouille pour semelles et bêches de fondations compris armatures (Section minimale de 40 cm x 30 cm de Ht. selon informations du BET Structures)
- Murets latéraux de retenue des ouvrages du type éléments préfabriqué en "L" de hauteur, section et épaisseur adéquate en fonction des ouvrages à réaliser
- Remblaiement en tout-venant compacté en 0/31,5 compris géotextile au préalable
- Emmarchements réalisés en béton du type C25/30 compris coffrages et armatures
- Finition lissé/bouchardé sur marches et contremarches crépies par chape rapportée après réalisation des fonds de forme des emmarchements
- Nez de marche passés au fer au 1/4 de rond
- Compris toutes sujétions d'impantation, traçage, terrassement, réalisation, etc...
- A réaliser conformément aux instruction de l'Architecte et du BET Structures

Nota :

- Compris dépose et évacuation des emmarchements existants

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Pied de Façade
FaçadesFaçade Est.....Côté Jardin

10.3 4 ■ Sigle "Handicapé"

Ce prix rénumère, à l'Unité, la réalisation et la matérialisation à la peinture blanche de qualité routière de la sigle Normalisé "Handicapé" par de la peinture blanche, spéciale sol extérieur, du type "Autoroutière" composée de deux composants à base de résines époxydiques modifiées aux polyamides, aspect brillant compris incorporation d'additif antiglissant.

Ce prix rénumère

- Les préparations, dépeussièrement, nettoyage, etc... du support
- La pose du ou des masques de marquage
- L'application des deux couches de peinture spécial sol
- La signalisation et le balisage durant les travaux et pendant le séchage avec repli du matériel en fin des travaux
- Le nettoyage en fin des travaux

► **Localisation :**

Façade Ouest.....Côté Rue.....Cour intérieure

10.3 5 ■ Panneau Normalisé de "Stationnement réservé aux Personnes à mobilité Réduite et/ou Handicapé"

Ce prix rénumère, à l'Unité, la fourniture, le transport, l'amenée à pied d'oeuvre et la mise en oeuvre de panneau de signalisation verticale normalisé (Tant en dimensions, qu'en hauteur) "Stationnement réservé aux Personnes à mobilité Réduite et/ou Handicapé" de dimensions de 600 mm et/ou 800 mm avec revêtement rétro-réfléchissant, sur support et pièces de fixation en aluminium anodisé, scellé dans un massif en béton de dimensions minimales de 0,50 m x 0,50 m x 0,60 m de profondeur, cache embase y compris terrassement, chargement et évacuation des déblais, réalisation du massif béton, toutes fixations, toutes sujétions de fournitures et toutes sujétions d'exécution

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

► **Localisation :**
Façade Ouest.....Côté Rue.....Cour intérieure

- 10.3 6 ■ Bande "Podotactile" destinée à diriger des personnes non voyantes et/ou males voyantes
Description du Matériau :
- Bande préfabriquée de marquage podotactile, conforme à la Norme NFP 98 351, réalisée par bande de 17,5 cm de largeur du type "De Guidage" ou "Bande d'Aide à l'Orientation" (BAO) avec cannelures
Pose et mise en oeuvre :
- Préparation des sols existants
- Dépoussièrage
- Collage soigné à l'enduit à froid
- Compris toutes sujétions de traçage, pose, alignement, coupes, découpes, etc...

► **Localisation :**
Façade Ouest.....Côté Rue.....Cour intérieure.....- Entre place de stationnement
Handicapé et accès au
Bâtiment y compris sur rampe

RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
3, Rue de la Vierge
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
tel. 03 84 20 40 84

MAITRISE D'ŒUVRE

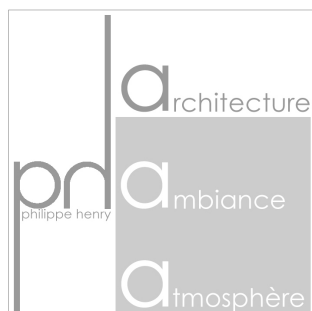
Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère
15 rue du Fahys
70 200 LURE
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF
26 place P.Rénet
70 000 VESOUL
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST
Pôle technologique de Nancy-Brabois
6 allée Pelletier Doisy
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

BET Electricité : ENEBAT SAS
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71



D.C.E.

C.C.T.P

OPTION 1

**AGRANDISSEMENT
DE PASSAGE
EXISTANT**

Date du document: 22/05/2015

OPTION 1 : AGRANDISSEMENT DE PASSAGE EXISTANT

1 MACONNERIE

1.1 TRAVAUX SUR EXISTANT

1.1 1 ■ Elargissement de passage existant dans mur conservé

Prestation comprenant :

- Etalement de mur existant par profilés métalliques et/ou bois "Traversant" compris étalements
- Démolition de maçonneries existante compris toutes sujétions d'étaisements nécessaires.
- Sortie, chargement et évacuation des pierres à la Déchetterie avec frais de Déchetterie inclus
- Linteau réalisé par l'assemblages boulonnés de deux profilés métalliques du type HEA 200 compris couches de peinture anti-rouille appliquées en Atelier avec retouches sur le chantier après pose, côté extérieur, remplissage de l'âme du profilé et réalisation d'un enduit de parement sur grillage en acier galvanisé à chaud
- Piedroits et/ou jambages en Béton-Armé dosé à 350 Kgs de ciment/M3, de largeur selon celle des murs existants et de section selon étude béton à la charge du présent Lot compris façons de feuillures et d'ébrasements intérieurs selon nécessités, coffrages et armatures selon étude béton à la charge du présent Lot
- Sommier selon nécessités et/ou besoins en Béton-Armé dosé à 350 Kgs de ciment/M3 de largeur selon celle des murs existants et de section selon étude à la charge du présent Lot compris coffrages et armatures selon étude béton à la charge du présent Lot
- Dépose de la porte de garage existante ainsi que de la fenêtre latérale pour évacuation compris sortie, chargement sur camion, transport et évacuation en "Décharge Classée selon Règlementation en vigueur"
- Bouchement de la fenêtre latérale par maçonneries en agglomérés de ciment avec bourrage au mortier gras sous linteau et jambages existants compris enduit de finition, côté "Extérieur"
- Reprises de maçonneries pour raccords sur linteaux et jambages.
- Raccord de dallage taloché fin au droit du passage créer
- Raccords d'enduit taloché au deux faces de l'ouverture modifié
- *Dimensions :*
 - *Passage existant : 3,00 m x 2,50 m de Ht. environ*
 - *Passage modifié : 5,50 m x 2,50 cm de Ht. au minimum*
 - *Epaisseur du mur : 25 cm en moyenne*

► Localisation :

Remise existanteCôté Rue.....Pour l'ensemble

RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
3, Rue de la Vierge
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
tel. 03 84 20 40 84

MAITRISE D'ŒUVRE

Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère
15 rue du Fahys
70 200 LURE
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF
26 place P.Rénet
70 000 VESOUL
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST
Pôle technologique de Nancy-Brabois
6 allée Pelletier Doisy
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

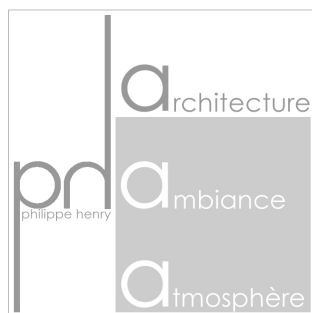
BET Electricité : ENEBAT SAS
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

D.C.E.

C.C.T.P

OPTION 2

ENROCHEMENT



Date du document: 22/05/2015

OPTION 2 : ENROCHEMENT

1 AMENAGEMENTS DE SURFACE

1.1 ENROCHEMENT

1.1 1 ■ Enrochement

Description du Matériau :

- Blocs de carrière

Pose et mise en oeuvre :

- Terrassement en rigoles dans terrain d toute nature pour assise compris chargement et évacuation des terres

- Compactage du fond de fouille

- Chargement, transport et amenée des blocs de carrière à pied d'oeuvre

- Déchargement, prise en charge par "Pince" hydraulique, mise en place, empilement, mise en place avec "Fruit" pour stabilisation, naturelle, etc...

- Compris toutes sujétions de chargement, déchargement, transport, empiement, mise en place, etc...

► Localisation :

Façade Ouest.....Côté Rue.....Parking

RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
3, Rue de la Vierge
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
tel. 03 84 20 40 84

MAITRISE D'OEUVRE

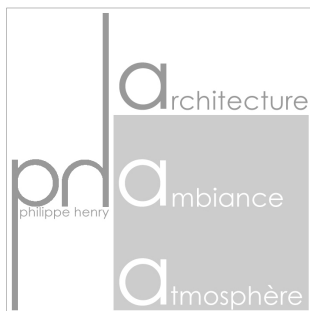
Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère
15 rue du Fahys
70 200 LURE
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF
26 place P.Rénet
70 000 VESOUL
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST
Pôle technologique de Nancy-Brabois
6 allée Pelletier Doisy
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

BET Electricité : ENEBAT SAS
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71



D.C.E.

D.P.G.F.

LOT N°01

**DEMOLITIONS
GROS-OEUVRE- VRD
ABORDS**

Date du document: 22/05/2015

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
INFORMATION				
<p>SUR LES QUANTITES PORTEES DANS LE PRESENT CADRE DE BORDEREAU DE PRIX</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ - <i>Le présent cadre de décomposition des prix unitaires du montant forfaitaire des travaux est donné à titre indicatif.</i> - <i>Les entreprises sont tenues de répondre sur le présent cadre de décomposition des prix unitaires établi par le Maître d'Oeuvre.</i> - <i>Toutefois, les entreprises sont tenues de vérifier les quantités proposées afin de s'assurer de leur exactitude et de les rectifier si nécessaire.</i> 				
1 INSTALLATION				
1.1 INSTALLATION DE CHANTIER				
1.1 1	■	Installation de chantier selon PGC, instructions du Coordonnateur SPS et législation en vigueur.	Ens	1
2 DEMOLITIONS				
2.1 DEMOLITIONS INTERIEURES				
2.1 1	■	Démolition de carrelage existant en sol y compris chape de pose et dalle en béton	M²	7.26
2.1 2	■	Démolition de dalle existante pour suppression	M²	21.56
2.1 3	■	Démolition d'une cheminée imposante "Intérieure" pour suppression	Un	1
2.1 4	■	Démolition complète de planchers existants pour suppression	M²	190.92
2.1 5	■	Démolition complète pour suppression d'escaliers intérieurs y compris paliers intermédiaires et garde-corps <i>- Escaliers à deux volées y compris paliers intermédiaires et gardes-corps</i>	Ens	2
Total de la page :				

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
3 TERRASSEMENTS				
3.1 DECAPAGE				
3.1 1 ■ Décapage de revêtements de surface existants pour suppression	M²	75.49		
3.2 TERRASSEMENT EN PLEINE MASSE				
3.2 1 ■ Terrassement en pleine masse	M3	18.615		
3.3 REPRISE DES TERRES				
3.3 1 ■ Reprise des terres de terrassement pour évacuation	M3	18.615		
4 MACONNERIE				
4.1 MACONNERIE D'AGGLOMERES Maçonnerie d'agglomérés creux				
4.1 1 ■ - Epaisseur : 0,20 m - Pour bouchement au droit d'ouvertures existantes - Compris bourrage de mortier de ciment en périphérie pour liaisons et scellements au droit des linteaux et des jambages	M²	5.00		
4.2 TRAVAUX SUR EXISTANT Modification de passages dans murs existants conservés				
4.2 1 ■ - Dimensions : - Passage existant : 0,70 m x 2,00 m de Ht. environ - Passage modifié : 1,00 m x 2,10 cm de Ht. au minimum - Epaisseur du mur : 60 cm en moyenne	Un	2		
4.2 2 ■ - Dimensions : - Passage existant : 1,52 m x 1,99 m de Ht. environ - Passage modifié : 1,52 m x 2,10 cm de Ht. au minimum - Epaisseur du mur : 51 cm en moyenne Percement d'ouverture	Un	2		
4.2 3 ■ - Dimensions : 1,00 m x 1,00 cm de Ht. - Epaisseur du mur : 50 cm à 60 cm en moyenne	Un	2		
Total de la page :				

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
4.2 4 ■ Bouchement de larmiers existants au droit des caves - Dimensions moyennes : 1 000 mm x 600 mm de Ht.	Un	2		
4.2 5 ■ Création de ventilations pour les caves - Diamètre de 250 mm	Un	2		
4.3 DIVERS				
4.3 1 ■ Seuil de baies	MI	2.75		
5 BETON-ARME				
5.1 OUVRAGES COMPOSES Ouvrages composés				
5.1 1 ■ - Chaînages horizontaux en béton du type C25/30	M3	2.228		
5.1 2 ■ - Chaînages rampants en béton du type C25/30	M3	5.508		
5.1 3 ■ - Remplissage entre chevrons au droit des parties rampantes et/ou horizontales - Compris toutes sujétions de calfeutrements et d'étanchéité - En béton du type C25/30	MI	75.84		
6 PLANCHERS				
6.1 INFORMATION AUX ENTREPRISES				
6.1 1 ■ Concernant le niveau altimétrique des planchers du Niveau RdC	Pm			
6.2 PLANCHERS PREFABRIQUES Plancher "Préfabriqué" avec entrevous et/ou hourdis en béton				
6.2 1 ■ - Plancher en réhabilitation à l'intérieur de bâtiment existant - Epaisseur selon portées, entr'axes des murs et surcharges à prendre en compte (13 + 4) - Arase supérieure de la table de compression parfaitement de niveau - Finition de surface : Taloché fin pour pose directement de carrelage sur chape et/ou d'isolation - Compris empochements dans murs existants pour mise en place des poutrelles	M²	116.80		
6.2 2 ■ - Plancher en réhabilitation à l'intérieur de bâtiment existant - Epaisseur selon portées, entr'axes des murs et surcharges à prendre en compte (13 + 6) - Arase supérieure de la table de compression	M²	190.92		
Total de la page :				

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
<i>parfaitement de niveau</i> <i>- Finition de surface : Taloché fin pour pose de revêtements de sols souples collés</i> <i>- Compris empochements dans murs existants pour mise en place des poutrelles</i>				
7 FINITIONS EXTERIEURES				
7.1 TRAVAUX SUR FACADES EXISTANTES				
7.1 1 ■ Echafaudage	M²	512.17		
7.1 2 ■ Piochage d'enduits existants sur façades et/ou murs existants conservés	M²	400.31		
7.1 3 ■ Enduit sur façades existantes conservées <i>- Du type "Traditionnel" à la chaux et au sable pour un dégrossi ou passe d'enduit pour redressement des parois existantes, un gobetis d'accrochage, un corps d'enduit dressé et taloché et une couche de finition taloché finement</i> <i>- Teintes au choix du Maître d'Oeuvre</i> <i>- Changements de teintes ou de finitions suivant Plans ou demandes du Maître d'Oeuvre.</i> <i>- Classement MERUC : M5, E4, R4, U5, C1</i>	M²	400.31		
7.1 4 ■ Lavage sur éléments en pierre existants conservés y compris réfection selon besoins et/ou nécessités <i>- Pour encadrement en périphérie des ouvertures extérieures, pierres en angles, pierres en façades, corniches, bandeaux, tablettes et/ou couvertes en pierres sur mur, etc...</i>	M²	172.32		
8 ASSAINISSEMENTS				
8.1 TERRASSEMENT EN TRANCHEES Fouilles en tranchées				
8.1 1 ■ <i>- Pour 1 Réseau</i> <i>- Soit pour réseau Eaux Pluviales, soit pour réseau Eaux Usées/Eaux Vannes</i>	MI	20.00		
8.2 RESEAUX EAUX VANNES ET EAUX USEES Canalisations en PVC				
8.2 1 ■ <i>- Diamètre : 160 mm</i>	MI	20.00		
Total de la page :				

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
Regard avec tampon en Fonte				
8.2 2 ■ - Regards sur réseaux Eaux Usées et Eaux Vannes - Dimensions : 60 cm x 60 cm - Profondeur selon fils d'eaux créés, besoins, nécessités, etc...	Un	2		
8.2 3 ■ Traversée pour passage de réseaux au droit des murs existants - Pour réseau EU/EV	Un	1		
8.2 4 ■ Fourniture, pose et installation complète d'un ensemble de prétraitement des effluents par une fosse toutes eaux - Capacité de traitement : 6 000 Litres - Type Fosse Epurbloc des Ets Sotralentz ou équivalent	Ens	1		
8.2 5 ■ Fourniture, pose et installation complète d'un "Préfiltre" entre fosse toutes eaux et lit filtrant drainé à flux vertical - Capacité de traitement : 1 000 Litres - Type Préfiltre SL-FD 500 des Ets Sotralentz ou équivalent	Ens	1		
8.2 6 ■ Lit filtrant drainé à flux vertical - Surface approximative de 10,50 m ² - Dimensions moyennes : 3,50 m de longueur x 3,00 m de large x 1,25 m de Ht. en moyenne - Compris : - Géomembrane sur fond et parois verticales - Tuyaux d'épandage en Ø 100 mm avec fentes de 5 mm au minimum ou ouvertures en Ø 10 mm - Gravier lavés de 20/40 - Géotextile de recouvrement - Sable siliceux 0/4 - Regard de répartition en PVC, ajustable en hauteur - Regard de collecte en PVC ajustable en hauteur - Regard de bouclage en PVC, ajustable en hauteur	Ens	1		
9 BRANCHEMENTS				
9.1 TERRASSEMENT EN TRANCHEES				
Terrassement en tranchée				
9.1 1 ■ - Pour 2 Réseaux : ERDF et France-Télécom - Profondeur minimum de tranchée : 0,70 m - Largeur selon Règlementation et écartements entre réseaux	MI	12.00		
Total de la page :				

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
9.2 RESEAU ELECTRIQUE				
Fourreaux rigide du type "Ininflammable"				
9.2 1 ■ - Diamètre : 160 mm	MI	20.00		
9.2 2 ■ Socle sous coffret électrique	Un	1		
9.2 3 ■ Traversée pour passage de réseaux au droit des murs existants - Pour réseaux ErDF et France-Télécom	Un	1		
9.3 RESEAU FRANCE-TELECOM				
Fourreaux du type "Lisse" en PVC rigide				
9.3 1 ■ - Diamètre : 42/45 mm	MI	40.00		
Chambre de tirage en béton "Préfabriqué"				
9.3 2 ■ - Type : L1T	Un	1		
10 AMENAGEMENTS DE SURFACE				
10.1 REMBLAI				
10.1 1 ■ Remblai en matériau en 0/60	M3	13.140		
10.2 REVETEMENT DE SURFACE				
10.2 1 ■ Fourniture et pose d'un film anticontaminant de type bidim	M²	36.50		
10.2 2 ■ Couche de fondation en TVC de 0/60 sur 30 cm d'ép.	M²	36.50		
10.2 3 ■ Couche de forme en 0/31,5 sur 20 cm d'ép.	M²	36.50		
10.2 4 ■ Reprofilage de remblais existants pour mise à la pente par 0/31,5 entre 0 et 20 cm d'ép.	M²	112.00		
10.2 5 ■ Revêtement du type "Enduit superficiel bicouche"	M²	112.00		
10.3 OUVRAGES DIVERS				
10.3 1 ■ Rampes d'accessibilité	M²	9.75		
10.3 2 ■ Paliers au droit de rampes d'accessibilité	M²	2.63		
10.3 3 ■ Emmarchements extérieurs	MI	8.40		
10.3 4 ■ Sigle "Handicapé"	Un	1		
10.3 5 ■ Panneau Normalisé de "Stationnement réservé aux Personnes à mobilité Réduite et/ou Handicapé"	Un	1		
Total de la page :				

Restructuration de 4 logements dans l'ancien presbytère
A Haut-du-Them - Château Lambert - 70440

Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
10.3 6 ■ Bande "Podotactile" destinée à diriger des personnes non voyantes et/ou males voyantes	MI	20.00		
Total de la page :				

Récapitulatif :

Page	Montant HT
Page : 1 Page : 2 Page : 3 Page : 4 Page : 5 Page : 6 Page : 7	
Total Lot N°01 DEMOLITIONS-GROS-OEUVRE-VRD-ABORDS en Euros Montant HT Montant TVA (10%) Montant TTC	

RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
3, Rue de la Vierge
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
tel. 03 84 20 40 84

MAITRISE D'ŒUVRE

Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère
15 rue du Fahys
70 200 LURE
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF
26 place P.Rénet
70 000 VESOUL
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST
Pôle technologique de Nancy-Brabois
6 allée Pelletier Doisy
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

BET Electricité : ENEBAT SAS
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71



D.C.E.

D.P.G.F.

OPTION 1

**AGRANDISSEMENT
DE PASSAGE
EXISTANT**

Date du document: 22/05/2015

OPTION 1 : AGRANDISSEMENT DE PASSAGE EXISTANT

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
INFORMATION				
<p>SUR LES QUANTITES PORTEES DANS LE PRESENT CADRE DE BORDEREAU DE PRIX</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ - Le présent cadre de décomposition des prix unitaires du montant forfaitaire des travaux est donné à titre indicatif. - Les entreprises sont tenues de répondre sur le présent cadre de décomposition des prix unitaires établi par le Maître d'Oeuvre. - Toutefois, les entreprises sont tenues de vérifier les quantités proposées afin de s'assurer de leur exactitude et de les rectifier si nécessaire. 				
1 MACONNERIE				
1.1 TRAVAUX SUR EXISTANT				
1.1 1	■	Elargissement de passage existant dans mur conservé	Un	1
<ul style="list-style-type: none"> - Dimensions : - Passage existant : 3,00 m x 2,50 m de Ht. environ - Passage modifié : 5,50 m x 2,50 cm de Ht. au minimum - Epaisseur du mur : 25 cm en moyenne 				
Total de la page :				

Récapitulatif :

Page	Montant HT
Page : 1	
Total OPTION 1 : AGRANDISSEMENT DE PASSAGE EXISTANT en Euros Montant HT Montant TVA (10%) Montant TTC	

RESTRUCTURATION DE 4 LOGEMENTS DANS L'ANCIEN PRESBYTERE A HAUT DU THEM - CHATEAU-LAMBERT (70440)

MAITRISE D'OUVRAGE

Commune de HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
3, Rue de la Vierge
70440 HAUT DU THEM – CHATEAU-LAMBERT
tel. 03 84 20 40 84

MAITRISE D'ŒUVRE

Sarl d'Architecture Ambiance et Atmosphère
15 rue du Fahys
70 200 LURE
tel. 03 84 30 26 97

Economiste : Sarl BECIF
26 place P.Rénet
70 000 VESOUL
tel. 03 84 76 50 81

BET Structure : Sarl STRUCTUREST
Pôle technologique de Nancy-Brabois
6 allée Pelletier Doisy
54 603 VILLERS LES NANCY CEDEX
tel. 03 83 61 44 16

BET Fluides : ENEBAT THERMIQUE SARL
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

BET Electricité : ENEBAT SAS
11 rue du Lieutenant Bidaux
90 700 CHATENOIS LES FORGES
tel. 03 84 29 71 71

D.C.E.

D.P.G.F.

OPTION 2

ENROCHEMENT



Date du document: 22/05/2015

OPTION 2 : ENROCHEMENT

	Un.	Quantité	P. U. en €	P.T. H.T. en €
INFORMATION				
<p>SUR LES QUANTITES PORTEES DANS LE PRESENT CADRE DE BORDEREAU DE PRIX</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ - Le présent cadre de décomposition des prix unitaires du montant forfaitaire des travaux est donné à titre indicatif. - Les entreprises sont tenues de répondre sur le présent cadre de décomposition des prix unitaires établi par le Maître d'Oeuvre. - Toutefois, les entreprises sont tenues de vérifier les quantités proposées afin de s'assurer de leur exactitude et de les rectifier si nécessaire. 				
1 AMENAGEMENTS DE SURFACE				
1.1 ENROCHEMENT				
1.1 1	■	Enrochement	M ²	48.00
Total de la page :				

Récapitulatif :

Page	Montant HT
Page : 1	
Total OPTION 2 : ENROCHEMENT en Euros	
Montant HT Montant TVA (10%) Montant TTC	